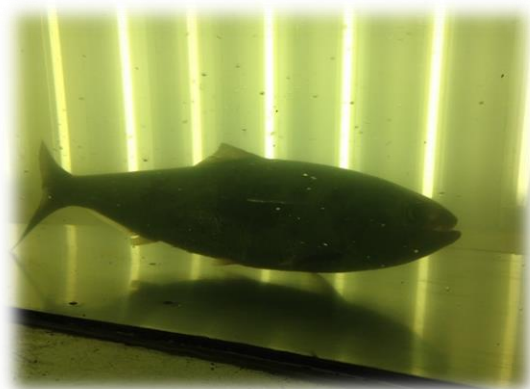


Année 2017



**Suivi des populations de poissons
migrateurs au niveau de la station de
contrôle de Feugeurolles-Bully**



*Fédération du Calvados pour la Pêche
et la Protection du Milieu Aquatique
3, rue de Bruxelles 14120 MONDEVILLE
02.31.44.63.00*



Sommaire

SOMMAIRE	1
TABLES DES FIGURES	2
INTRODUCTION	3
1) CONTEXTE D’ETUDE	4
<i>Le bassin de l’Orne.....</i>	<i>4</i>
<i>Observatoire piscicole de Feuguerolles-Bully.....</i>	<i>6</i>
2) GRANDS MIGRATEURS	8
2.1) <i>Truite de mer</i>	8
2.2) <i>Saumon atlantique</i>	9
2.3) <i>Grande Alose</i>	10
2.4) <i>Lamproie marine</i>	11
2.5) <i>Anguille européenne</i>	12
3) RESULTATS/COMMENTAIRES.....	13
3.1) <i>Truite de mer</i>	13
3.1.1) Période et rythme de migration	13
3.1.2) Structure de la population	15
3.1.3) Evolution 1994-2017.....	16
• Effectifs.....	16
• Structure de la population.....	17
• Taille moyenne	17
3.2) <i>Saumon atlantique</i>	18
3.2.1) Période et rythme de migration	18
3.2.2) Structure de la population	20
3.2.3) Evolution 1994-2017.....	20
• Effectifs.....	20
• Structure de la population.....	21
• Taille moyenne	22
3.3) <i>Lamproie marine</i>	22
3.3.1) Période et rythme de migration	22
3.3.2) Structure de la population	24
3.3.3) Evolution 1994-2017.....	25
• Effectifs.....	25
3.4) <i>Grande Alose</i>	26
3.4.1) Période et rythme de migration	26
3.4.2) Structure de la population	28
3.4.3) Evolution 1994-2017.....	28
• Effectifs.....	28
• Taille moyenne	29
3.5) <i>Anguille.....</i>	30
3.5.1) Période et rythme de migration	30
CONCLUSION.....	33
ANNEXES	34

Tables des figures

Figure 1 : Bassin versant de l'Orne	4
Figure 2 : Régime hydrologique de l'Orne à Thury-Harcourt (Données banque Hydro).....	5
Figure 3 : Passe à bassins successifs du barrage du Breuil-en-Auge	7
Figure 4 : Dispositif de vidéocomptage	8
Figure 5 : Truite de mer	9
Figure 6 : Saumon atlantique.....	10
Figure 7 : Grande Alose.....	11
Figure 8 : Lamproie marine (G. SANSON).....	11
Figure 9 : Anguille européenne.....	12
Figure 10 : Evolution des remontées de Truite de mer par semaine standard en 2016	13
Figure 11 : Distribution horaire des remontées de Truite de mer en 2016	14
Figure 12 : Evolution des remontées de Truite de mer en fonction du débit en 2016	14
Figure 13 : Structure en classes de taille de la population de Truite de mer en 2016	15
Figure 14 : Evolution des remontées de Truite de mer entre 1994 et 2016	16
Figure 15 : Evolution de la structure de la population entre 2004 et 2016.....	17
Figure 16 : Evolution de la structure de la population entre 2004 et 2016.....	17
Figure 17 : Evolution des remontées de Saumon atlantique par semaine standard en 2016.....	18
Figure 18 : Distribution horaire des remontées de Saumon atlantique en 2016.....	19
Figure 19 : Evolution des remontées de Saumon atlantique en fonction du débit en 2016.....	19
Figure 20 : Structure en classes de taille de la population de Saumon atlantique en 2016.....	20
Figure 21 : Evolution des remontées de Saumon atlantique entre 1994 et 2016.....	20
Figure 22 : Evolution des remontées de Saumon atlantique entre 1994 et 2016.....	21
Figure 23 : Evolution de la structure de la population entre 2004 et 2016.....	22
Figure 24 : Evolution des remontées de Lamproie marine par semaine standard en 2016.....	23
Figure 25 : Distribution horaire des remontées de Lamproie marine en 2016	23
Figure 26 : Evolution des remontées de Lamproie marine en fonction du débit en 2016.....	24
Figure 27 : Structure en classes de taille de la population de Lamproie marine en 2016.....	24
Figure 28 : Evolution des remontées de Lamproie marine entre 1994 et 2015.....	25
Figure 29 : Evolution des remontées de Grande Alose par semaine standard en 2016.....	26
Figure 30 : Distribution horaire des remontées de Grande Alose en 2016.....	27
Figure 31 : Evolution des remontées de Grande Alose en fonction du débit en 2016	27
Figure 32 : Structure en classes de taille de la population de Grande Alose en 2016.....	28
Figure 33 : Evolution des remontées de Grande Alose entre 1994 et 2016	28
Figure 34 : Evolution des dévalaisons d'Anguille par semaine standard en 2016.....	30
Figure 35 : Distribution horaire des dévalaisons d'Anguille en 2016.....	31
Figure 36 : Evolution des dévalaisons d'Anguille en fonction du débit en 2016.....	31

Introduction

Le bassin de l'Orne est un bassin fortement modifié par la main de l'homme avec pas moins de 45 ouvrages entre l'estuaire et le barrage de Rabodanges constituant la limite départementale entre l'Orne et le Calvados. Autrefois, ils servaient à moudre le grain, fabriquer l'huile, puis plus tardivement à produire de l'hydroélectricité. Aujourd'hui, la plupart d'entre eux sont aujourd'hui ruinés mais certains sont encore bien conservés avec des utilités diverses.

Ce bassin constitue un bassin pionnier du point de vue de la restauration de la libre circulation piscicole, puisque des aménagements ont été réalisés dès les années 80 pour permettre la remontée des migrateurs amphihalins et notamment des salmonidés, Saumon atlantique et Truite de mer. Ces aménagements ont permis d'accroître l'aire de colonisation des 5 grands migrateurs colonisant le bassin de l'Orne.

Un des premiers barrages aménagés a été celui du Grand Moulin situé sur les communes de Feuguerolles-Bully et May-sur-Orne. Deuxième barrage depuis la mer, il a connu, à partir des années 60, différentes phases de travaux pour améliorer le franchissement piscicole. A partir de 1981, la Fédération du Calvados pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FCPPMA) avec l'appui du Conseil Supérieur de la Pêche (CSP) a profité des travaux pour initier un suivi des remontées des poissons migrateurs par piégeage au niveau de la passe à poissons. Pour optimiser et sécuriser ce suivi, une station de contrôle a été construite en 1987.

L'adoption de l'article 432-6 du Code de l'Environnement et l'obligation qui en résulte de rendre le barrage franchissable, non plus uniquement pour les salmonidés mais pour tout un panel d'espèces a nécessité en 2009 le réaménagement de la station de contrôle des remontées de poissons migrateurs. Ainsi, une passe à poissons multi-espèces a été mise en place. Quant au suivi, il s'effectue dorénavant en continu à l'aide d'un dispositif de vidéo-comptage.

L'année 2017 est donc la huitième année de suivi depuis le réaménagement de la station de contrôle. Les espèces ciblées par ce rapport sont principalement les espèces amphihalines : Truite de mer, Saumon atlantique, Grande Alose, Lamproie marine et Anguille.

1) Contexte d'étude

Le bassin de l'Orne

Fleuve bas-normand, l'Orne prend sa source dans le département de l'Orne à l'est de la ville de Sées à 200 m d'altitude. D'orientation nord-sud, il traverse le département du Calvados (14) pour se jeter dans la Manche à Ouistreham dans la moitié orientale de la baie de Seine. Au total, il s'écoule sur un linéaire de 177 km et draine un bassin versant de 2927 km² ce qui en fait le deuxième cours d'eau le plus important du bassin hydrographique Seine-Normandie, après la Seine (Figure 1).



Source: BDCArthage/FCPPMA

Figure 1 : Bassin versant de l'Orne

Son réseau hydrographique compte plus de 1700 km de cours d'eau situés principalement dans la portion du bassin occupée par les terrains imperméables. Les principaux affluents sont la Rouvre (39 km), le Noireau (40 km), la Baize (21 km) sur sa partie médiane, ainsi que la Laize (27 km) et l'Odon (42 km) sur sa partie aval.

Du point de vue géologique, l'Orne fait frontière entre le Massif Armoricain et le Bassin Parisien. D'une pente moyenne de 1 %, l'Orne coule d'abord assez lentement sur les marnes et calcaires de la plaine sédimentaire de Sées-Argentan pendant environ 50 km pour rejoindre ensuite l'extrémité orientale du Massif Armoricain. Elle traverse les granits d'Athis et leur auréole en une vallée sinueuse et escarpée, formant les gorges de Saint-Aubert, puis s'encaisse dans les schistes et grès de la Suisse Normande avant de retrouver dans sa partie aval les calcaires de la plaine de Caen. Son profil en long se caractérise par une importante rupture de pente située à mi-parcours au niveau des gorges de Saint-Aubert, enclavées depuis 1960 entre les barrages EDF de Rabodanges et Saint-Philbert. Sur ce secteur d'une vingtaine de kilomètres, la pente moyenne est de 5,5 %.

L'Orne est caractérisé par un régime pluvial océanique (Figure 2), les précipitations annuelles varient sur son bassin de 700-750 mm dans les plaines de Caen et Argentan à plus de 1100 mm sur les reliefs du bocage ornais. En raison de la nature géologique de son bassin versant traversé par des terrains primaires dans son cours moyen et aval, l'Orne présente un régime contrasté : le débit maximum mensuel est constaté en Janvier et le minimum en Août. Son débit moyen (module interannuel) est d'environ 24 m³/s à May-sur-Orne et de 27 m³/s à l'estuaire. Son débit moyen d'étiage de fréquence quinquennale sèche (QMNA5) est de 2,4 m³/s à la station de May-sur-Orne.

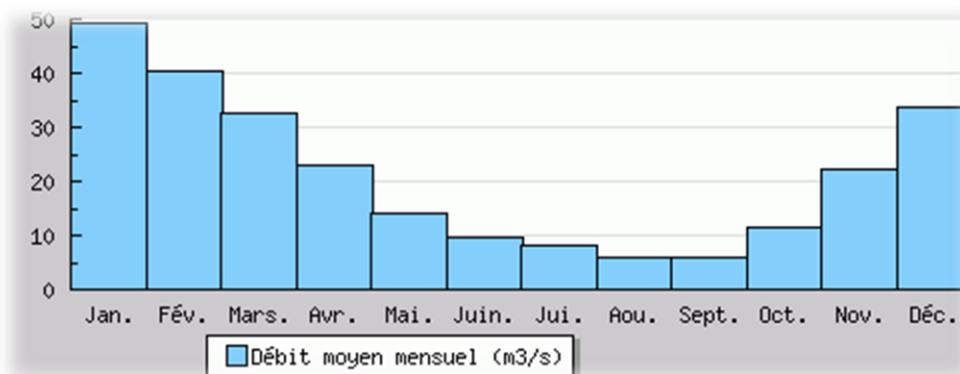


Figure 2 : Régime hydrologique de l'Orne à Thury-Harcourt (Données banque Hydro)

Dans sa partie basse, en période estivale, la température maximale de l'eau peut évoluer entre 20 °C et 25 °C. Le pH moyen se situe autour de 8 (source : AESN, www.eau-seine-normandie.fr).

Par le passé, le bassin de l'Orne a été fortement modifié par l'activité de l'homme. De nombreux ouvrages hydrauliques jalonnent ainsi le cours principal de l'Orne avec comme conséquence un taux d'étagement de 70%. Ils ont été créés au départ afin d'alimenter d'anciens moulins qui utilisaient la force hydraulique pour moulinier du grain, fabriquer de l'huile ou produire de l'électricité. Aujourd'hui, sur

les 45 ouvrages que compte la partie calvadosienne, la plupart sont ruinés et/ou inutilisés. Néanmoins, il reste des ouvrages structurants servant à l'hydroélectricité, à la régulation des niveaux d'eau ou à la pratique d'activités nautiques. Les deux principaux ouvrages sont le barrage de Montalivet (1^{er} barrage depuis la mer utilisé pour alimenter le canal de Caen et permettre ainsi le transport commercial maritime) et le barrage de Rabodanges (propriété d'EDF et constituant le verrou pour la migration des poissons).

Tous les ouvrages nuisent plus ou moins fortement au bon fonctionnement des milieux aquatiques : modification des faciès d'écoulement (augmentation des milieux lenticques) et de la thermie, perturbation de la libre circulation piscicole, blocage du transit sédimentaire, ...

Observatoire piscicole de Feugueroles-Bully

L'observatoire piscicole de Feugueroles-Bully se situe sur l'Orne au niveau du barrage du Grand Moulin à 33 km de la mer. Ce barrage est le deuxième ouvrage sur l'Orne depuis la mer, après celui de Montalivet. Il fait partie des plus vieux ouvrages de l'Orne encore en état et présente la particularité d'être le barrage le plus long de l'Orne (270 m). Son dénivelé est de 2,20 m. Il n'a aujourd'hui qu'un usage d'agrément pour le moulin devenu simplement une habitation après avoir été successivement un moulin à grains, une usine d'huile de colza et une microcentrale hydroélectrique exploitée par les carrières de l'Ouest.

Ce barrage a fait l'objet de travaux, dès les années 60, pour améliorer le franchissement piscicole. Ainsi, deux des trois vannes que comptait le barrage initialement ont été démontées et une échancrure a été faite.

En 1981, une passe à poissons a été construite au niveau de l'ancienne vanne située en rive gauche. Il s'agissait d'une passe à ralentisseurs plans. Un système de piégeage a alors été installé par le CSP pour caractériser notamment le stock de truites de mer du bassin.

La loi du 29 juin 1984 a classé la rivière Orne au titre de l'article 411, obligeant ainsi les propriétaires des cours d'eau à équiper leur ouvrage de dispositif assurant la libre circulation des poissons migrateurs dans les 5 ans après la publication de la liste des espèces migratrices. Cette liste a été fixée par l'arrêté du 2 janvier 1986 et concernait, pour l'Orne, le Saumon atlantique, la Truite de mer, la Truite fario, les Lamproies fluviatiles et marines, l'Anguille et le Brochet.

La passe à ralentisseurs plans n'étant pas adaptée à toutes ces espèces, elle a été remplacée en 1987 par une passe à ralentisseurs suractifs. Intéressée pour continuer le suivi mis en place en 1981, la FCPPMA a acquis les terrains et construit une station de contrôle abritant la passe à poissons. Cette dernière s'est vue équipée d'une cage et d'une chaîne de bacs pour le comptage, les mesures et les prélèvements d'écaillés.

Ce suivi a été effectué jusqu'en 2009. Entre temps, l'article 432-6 du Code de l'Environnement et l'arrêté du 15 décembre 2009 sont venus renforcer le classement de l'Orne en rajoutant comme espèce

la Grande Alose pour laquelle la passe à ralentisseurs suractifs est inefficace. Devant se mettre en conformité, la FCPPMA a procédé à un réaménagement de la station de contrôle en 2009. Une passe à poissons à bassins successifs considérée comme non sélective, a été construite (*Figure 3*). Il a été décidé de moderniser le suivi des remontées en optant pour un système informatique de vidéocomptage tout en conservant un dispositif de piégeage. Enfin, la création d'une salle de vision avec des vitres disposées au niveau des bassins de la passe a transformé la station en véritable observatoire piscicole permettant d'accueillir et se sensibiliser tout type de public dans de parfaites conditions.



Figure 3 : Passe à bassins successifs du barrage du Breuil-en-Auge

Principe du dispositif de vidéo-comptage (Figure 4) :

Le dispositif de vidéo-comptage comprend :

- un couloir muni de deux vitres d'observation en prolongement du dernier bassin de la passe,
- un caisson de rétro-éclairage,
- un local où se trouvent une caméra et un ordinateur.

Des néons placés dans le caisson de rétro-éclairage diffusent en continu une lumière homogène. La caméra placée de l'autre côté du couloir se déclenche à chaque variation de luminosité. Cette variation est due généralement au passage de poissons. La caméra est reliée à un ordinateur muni d'un logiciel WSEQ permettant de gérer les paramètres d'enregistrement et de conserver les fichiers résultant du déclenchement de la caméra. Un autre logiciel intitulé WPOIS est utilisé pour dépouiller l'ensemble des fichiers enregistrés. L'opérateur détermine alors pour chaque poisson observé en cours de migration l'espèce, la taille et le sens de passage.

L'efficacité du dispositif est considérée comme optimale pour toutes les espèces hormis l'Anguille. En effet, le barrage du Grand Moulin est équipé d'une passe à anguilles indépendante de la passe à bassins sur laquelle est mis en place le dispositif de vidéocomptage. Par conséquent, les données de

montaison d'anguille sont incomplètes. Quant aux anguilles de dévalaison, l'efficacité n'est que partielle, compte tenu de la possibilité de passage par le bief ou la surverse du barrage.

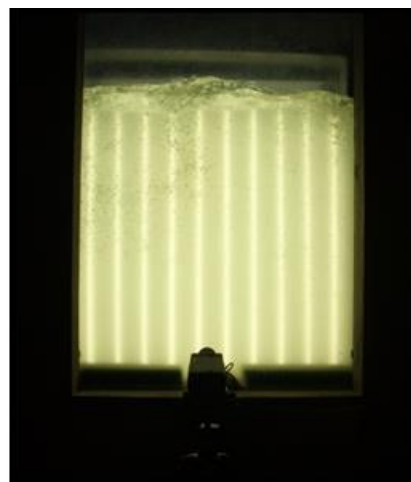


Figure 4 : Dispositif de vidéocomptage

2) Grands migrateurs

L'Orne est classé en première catégorie piscicole depuis sa source jusqu'à l'amont de la retenue du barrage de Saint-Philbert (retenue de Rabodanges exclue), puis en deuxième catégorie jusqu'à l'estuaire.

Son peuplement piscicole à l'aval du barrage de Rabodanges est typiquement celui d'une rivière intermédiaire. Des espèces caractéristiques des cours d'eau cyprinicoles (Sandre, Brochet, Perche, Gardon, Carpe, Tanche, Ablette) et salmonicoles (Truite fario, Chabot, Loche franche, Vairon) sont présentes. Par ailleurs, il est colonisé par 5 espèces migratrices amphihalines sur lesquelles une attention toute particulière est portée au niveau de l'observatoire piscicole : Saumon atlantique, Truite de mer, Grande Alose, Lamproie marine et Anguille. Au final, plus de 20 espèces se côtoient.

2.1) Truite de mer

La Truite de mer est un poisson de la famille des salmonidés (*Figure 5*). Elle n'est que la forme migratrice de la Truite fario et non une espèce différente. Contrairement à la forme sédentaire, elle rejoint la mer pour effectuer sa phase de grossissement et remonte dans les eaux douces. Elle recherche alors à partir du mois de novembre des secteurs courants type radiers à petits galets pour pouvoir se reproduire. Elle colonise le cours principal de l'Orne, mais surtout ses affluents où elles trouvent des conditions idéales pour déposer ses œufs. Elle présente la particularité de pouvoir se reproduire plusieurs années consécutives. La lecture d'écaillés a montré qu'un mâle s'était reproduit à sept reprises, un record pour le bassin. Suivant les ressources alimentaires et la compétition intra-spécifique, les juvéniles restent un ou deux ans en eaux douces avant de dévaler en mer.

Son cycle biologique témoigne d'une stratégie très particulière d'occupation du milieu et d'exploitation des capacités naturelles de cours d'eau. Il figure en annexe 1.

Trois grands types d'individus peuvent alors être observés au niveau de l'observatoire piscicole de Feuguerolles-Bully :

- ✓ Les finnockes : smolts de l'année remontant après deux ou trois mois de mer, seuls les plus grands sont matures, ils mesurent au plus 43 cm ;
- ✓ Les truites de mer « 1 HM » : individus ayant séjourné un hiver en mer avant de remonter en eau douce, ils sont matures, leur taille est comprise entre 44 et 68 cm ;
- ✓ Les truites de mer « ≥ 2 HM » : individus ayant séjourné au moins deux hivers en mer ou ayant frayé au moins une fois avant de remonter, ils mesurent au moins 69 cm.



Figure 5 : Truite de mer

2.2) Saumon atlantique

Cet autre salmonidé est, comme la Truite de mer, un poisson anadrome, vivant le plus souvent en mer et se reproduisant en eaux douces (*Figure 6*). A compter du mois de décembre, il se reproduit dans des milieux plus rapides et à granulométrie plus grossière (gros galets) que la Truite de mer. Le cours principal de l'Orne et le Noireau lui conviennent parfaitement. La plupart des géniteurs meurent après leur première reproduction. Seuls 10%, surnommés les ravalés, redescendent en mer et remontent l'année suivante pour se reproduire à nouveau. Pour ce qui est des juvéniles, la majorité (80%) ne reste qu'un an en eaux douces avant de partir en mer pour leur phase de croissance.

Son cycle biologique détaillé figure en annexe 2.

A leur retour en rivière, trois types de sujets peuvent être distingués selon la durée de leur séjour marin, leurs limites de taille étant déterminées d'après des analyses scalimétriques réalisées par le passé. Ces trois types sont :

- ✓ les individus ayant passé un seul hiver en mer « 1 HM » appelés castillons ; ils peuvent atteindre 67 cm ;
- ✓ les individus ayant passé plusieurs hivers en mer « PHM » ; leur taille se situe entre 68 cm et 87 cm pour les deux hivers de mer « 2 HM » et est supérieure à 87 cm pour les trois hivers de mer « 3 HM ».

Il est à noter que les PHM sont essentiellement des femelles (80 %) alors que le rapport des sexes est plus équilibré chez les 1 HM (INRA).



Figure 6 : Saumon atlantique

2.3) Grande Alose

La Grande Alose appartient à la même famille que la sardine et le hareng (*Figure 7*). A l'instar des deux salmonidés migrateurs, après une phase de grossissement dans la Manche, elle remonte à partir du mois d'avril le fleuve de l'Orne pour venir se reproduire. Sa reproduction se déroule à partir du mois de mai-juin au niveau de sites typiques caractérisés par une plage de substrat grossier délimitée en amont par un profond et en aval par une zone d'accélération du courant. L'espèce ne fraie que sur le cours principal de l'Orne. Contrairement aux salmonidés, tous les géniteurs meurent après la reproduction. La durée d'incubation des œufs est extrêmement courte (4 à 8 jours). Les juvéniles restent alors 15 à 20 jours à proximité des frayères puis redescendent dès l'automne en mer.

Son cycle biologique est présenté plus en détails en annexe 3.



Figure 7 : Grande Alose

2.4) Lamproie marine

Tout comme la Grande Alose, la Lamproie marine grossit dans la Manche avant de rejoindre les fleuves pour se reproduire (*Figure 8*). Elle remonte le cours principal de l'Orne à la recherche de radiers ou plats courants à gros galets pour construire son nid à l'aide de sa ventouse. Tous les individus meurent après la reproduction. Une fois les œufs éclos, les larves ou ammocètes s'enfouissent dans le sédiment durant 5 à 8 ans. Une fois métamorphosées, elles dévalent en mer pour leur phase de croissance.

Son cycle biologique détaillé figure en annexe 4.



Figure 8 : Lamproie marine (G. SANSON)

2.5) Anguille européenne

Contrairement aux quatre autres grands migrateurs, l'Anguille est un poisson catadrome (*Figure 9*). Elle vit le plus souvent en eaux douces mais se reproduit en mer. Née en Mer des Sargasses, elle met 6 mois à un an pour traverser océan et mer, elle est au stade leptocéphale. Arrivée à proximité de l'estuaire, elle se transforme en civelle puis se pigmente une fois les eaux douces atteintes. Elle colonise alors le cours d'eau de l'Orne et ses affluents pour effectuer sa phase de croissance.

Deux types d'individus fréquentent l'observatoire :

- ✓ les anguillettes, ne dépassant pas les 15 cm, remontant en été pour effectuer leur croissance,
- ✓ les anguilles argentées, matures, dévalant en fin d'été ou à l'automne pour rejoindre la mer et se reproduire.

Le cycle biologique de l'espèce est présenté en annexe 5.



Figure 9 : Anguille européenne

3) Résultats/Commentaires

Pour rappel, suite aux travaux de réaménagement en 2009, le suivi ne se fait plus par piégeage mais par vidéo-comptage. Par ailleurs, le barrage a été aménagé pour améliorer l'attractivité de la passe. La comparaison des remontées avant et après 2010 est donc à relativiser mais renseigne tout de même sur la dynamique des populations de grands migrateurs.

3.1) Truite de mer

3.1.1) Période et rythme de migration

En 2017, **656 truites de mer** ont été comptabilisées au niveau de la station de contrôle de Feuguerolles-Bully, soit une baisse de 25% par rapport à 2016. L'année 2014 reste l'année référence avec 1546 individus.

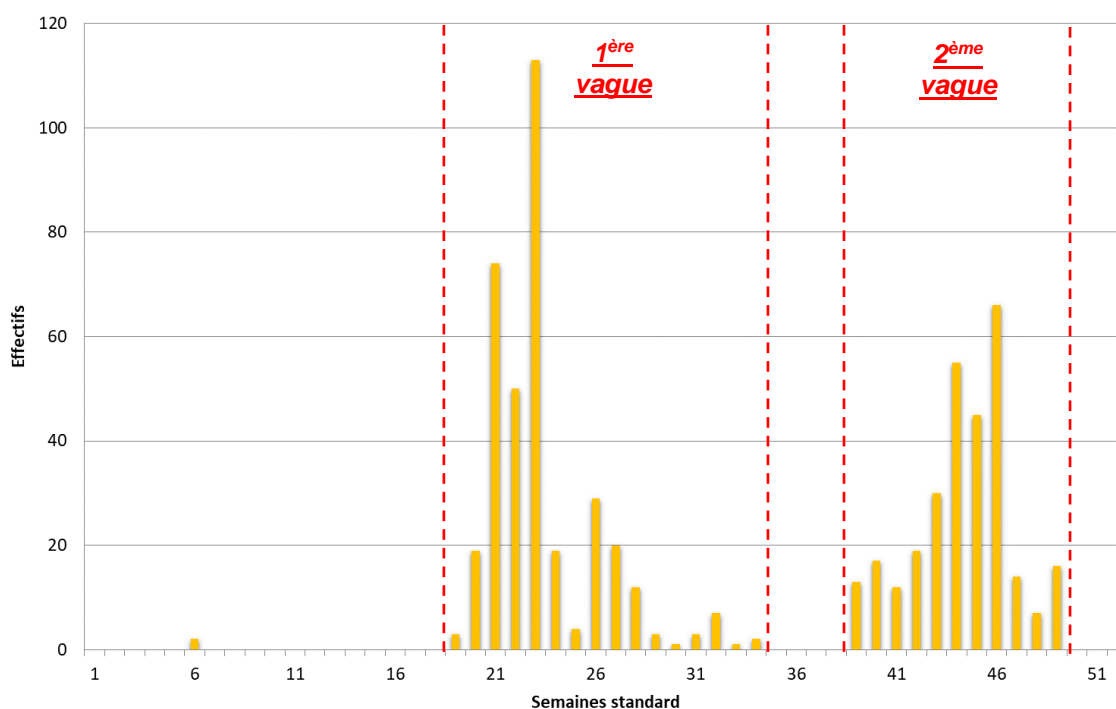


Figure 10 : Evolution des remontées de Truite de mer par semaine standard en 2017

Les remontées se sont échelonnées entre la semaine 6 et la semaine 49 de l'année 2016, soit du 9 février au 10 décembre 2017 (Figure 10). Elles se sont divisées en **deux vagues distinctes** avec un rééquilibrage entre la **vague printano-estivale (57%)** prépondérante en 2016 et la vague automnale (43%). Le 07 juin constitue la journée la plus remarquable avec 40 individus enregistrés.

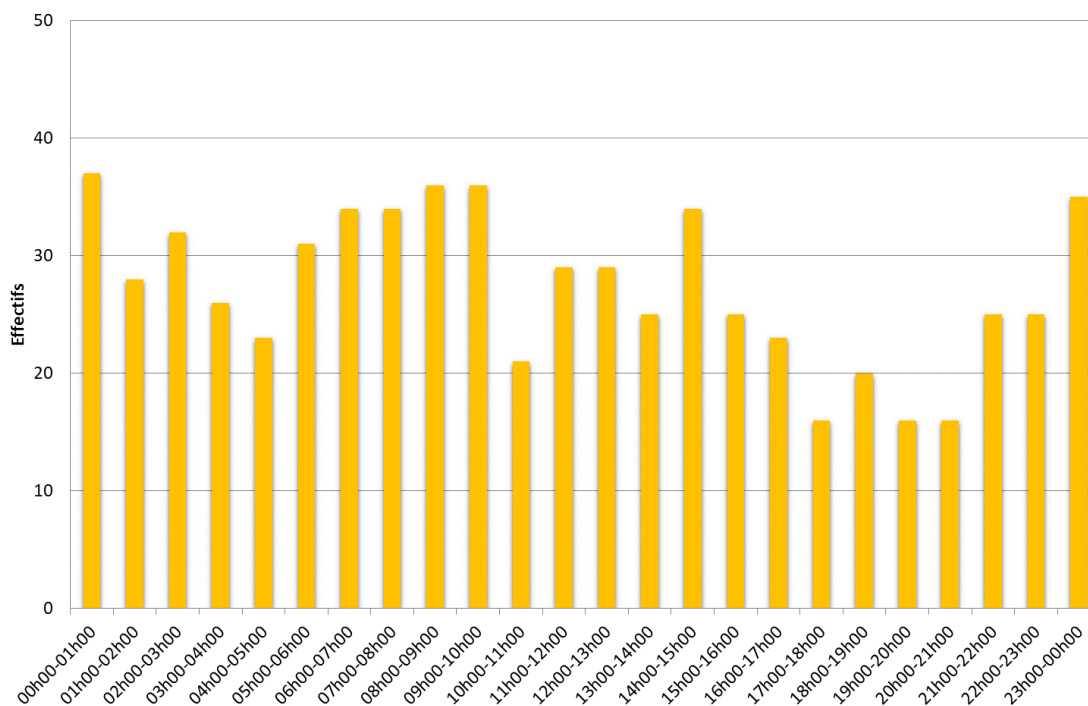


Figure 11 : Distribution horaire des remontées de Truite de mer en 2017

L'analyse de la distribution horaire des passages de Truite de mer ne met pas en évidence une plage préférentielle (Figure 11). Bien que lucifuge, l'espèce n'hésite pas à se déplacer en journée.

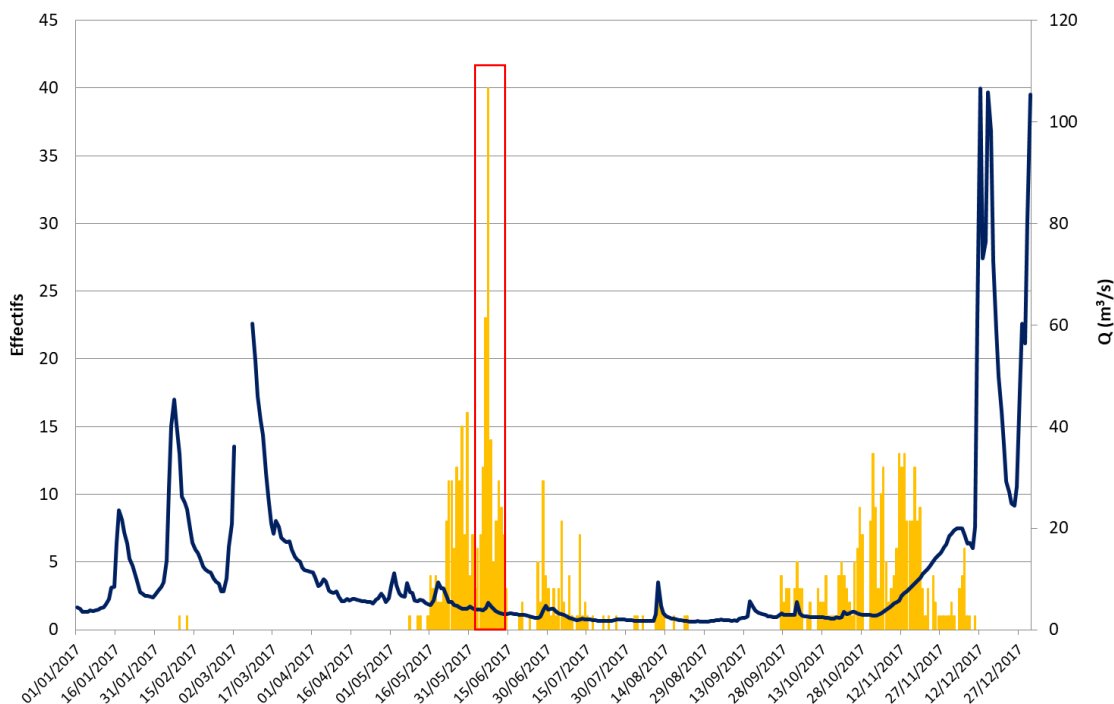


Figure 12 : Evolution des remontées de Truite de mer en fonction du débit en 2017

Le débit étudié a été calculé en couplant le débit de l'Orne, au niveau de la station Val de Viard (station la plus fiable en étiage), et le débit de la Laize à Fresney-le-Puceux, deux stations gérées par la DREAL Normandie. Mise en évidence en 2010, l'influence du débit sur les migrations est moins évidente dorénavant. Toutefois, **certains coups d'eau ont accentué le rythme migratoire**. L'augmentation du débit observé entre le 05 et le 07 juin s'est accompagné du passage de 75 individus en trois jours.

3.1.2) Structure de la population

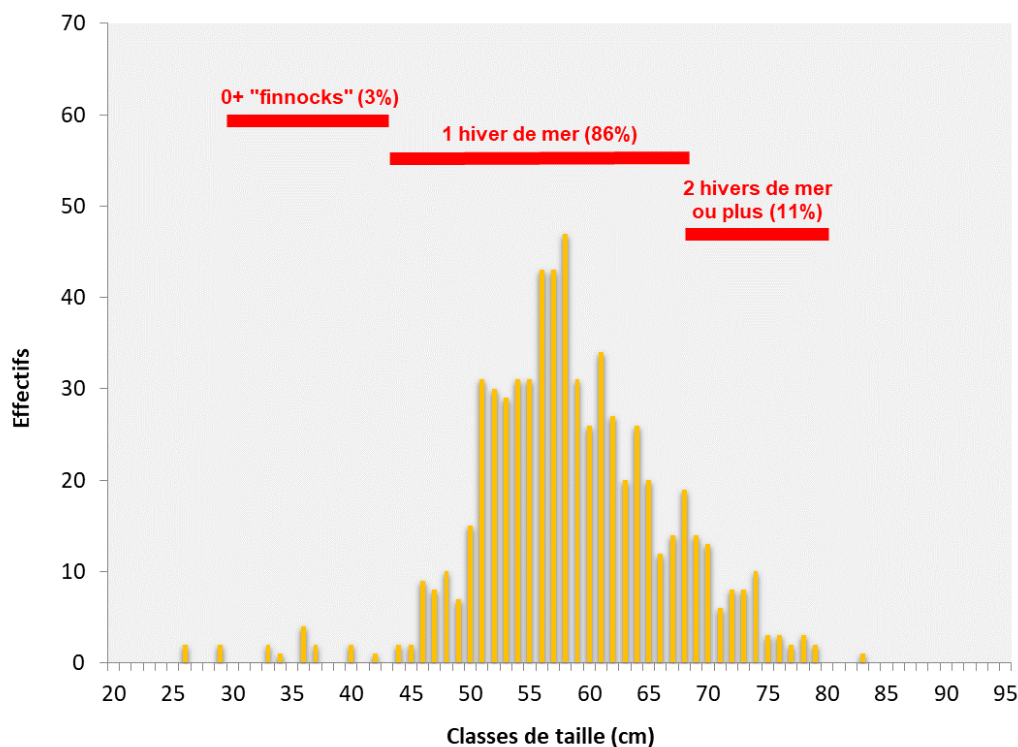


Figure 13 : Structure en classes de taille de la population de Truite de mer en 2017

La population de Truite de mer est largement dominée par les individus d'un hiver de mer qui représentent 86% du contingent migrant (Figure 13). La proportion de truites de mer d'au moins 2 hivers de mer est stable par rapport à 2016, alors que celle de finnock n'est plus que de 3%. Comme en 2016, il est à noter la quasi-absence de très gros poissons (>80 cm). Ce changement de structure se traduit par une **augmentation de la taille moyenne** qui passe de 56,82 cm en 2016 à **56,54 cm** en 2017. Le plus gros poisson observé mesure 83 cm et le plus petit 26 cm.

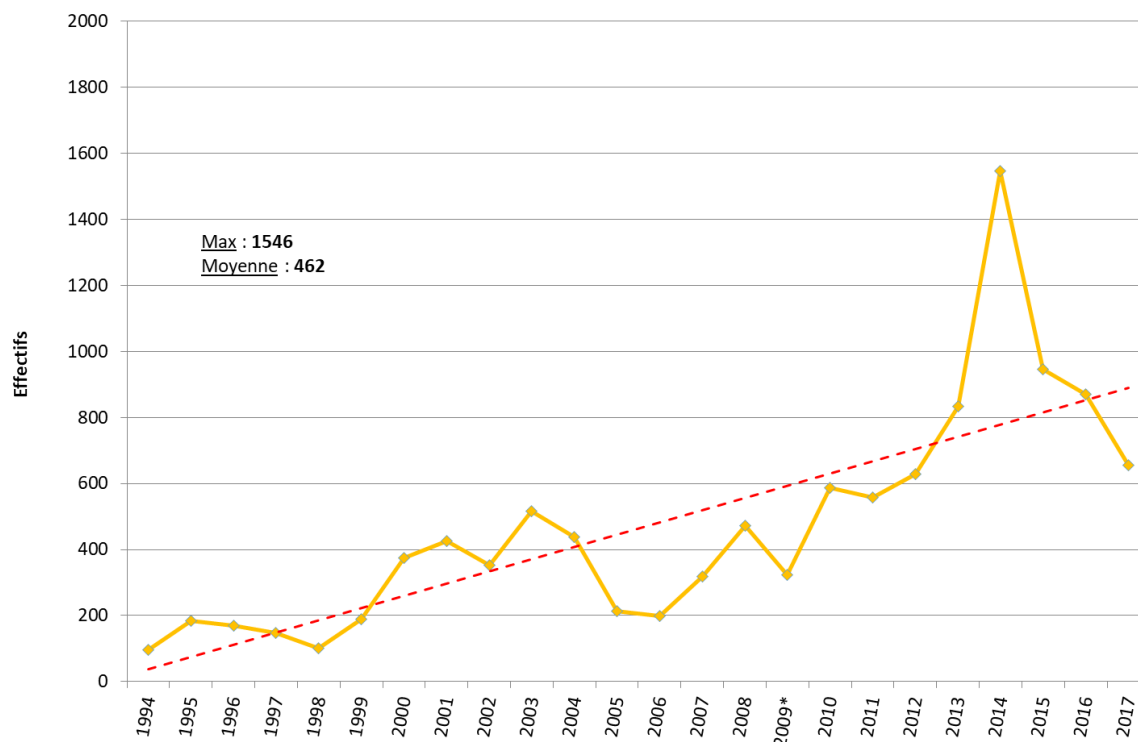
3.1.3) Evolution 1994-2017• Effectifs

Figure 14 : Evolution des remontées de Truite de mer entre 1994 et 2016

* Année non prise en compte due aux travaux de réaménagement de la station

Après une année 2014 exceptionnelle, la baisse constatée depuis 2015 se poursuit en 2017. Néanmoins, les effectifs restent supérieurs à la moyenne de 462 individus, calculée entre 1994 et 2016 (2009 étant exclue pour cause d'année incomplète). La suppression d'ouvrages sur l'Orne (seuils de l'Enfernay, du Bateau, de la Fouillierie et de Danet) mais également sur les affluents (seuils des usines Chameau et Honeywell sur le Noireau, barrage de Pontécoulant sur la Druance) ont conduit à une **amélioration notable de la qualité de l'eau et des habitats aquatiques**. Les conditions de reproduction sur le cours principal de l'Orne et sur les affluents se trouvent alors optimisées, conduisant à une production de juvéniles et un retour de géniteurs importants.

• Structure de la population

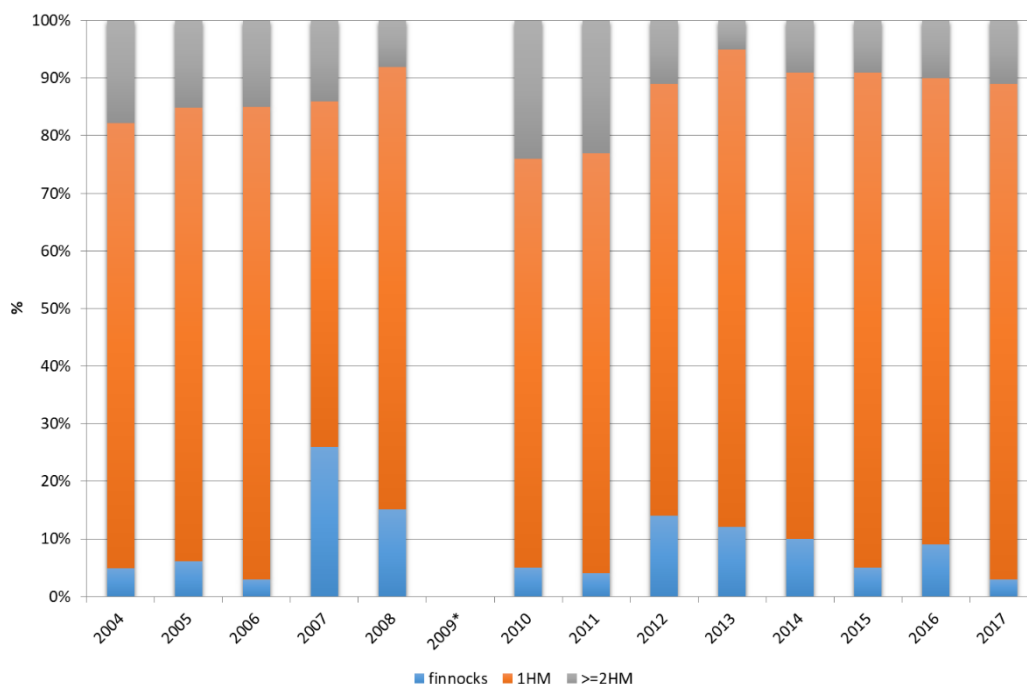


Figure 15 : Evolution de la structure de la population entre 2004 et 2017

* Année non prise en compte due aux travaux de réaménagement de la station

Depuis 2004, les individus d'un hiver de mer sont dominants dans la population de Truite de mer du bassin de l'Orne. Ces deux dernières années, ils représentent même plus de 80% de la population. Concernant les deux autres cohortes, leur importance varie suivant l'année. En 2016, les finnock sont peu présents.

• Taille moyenne

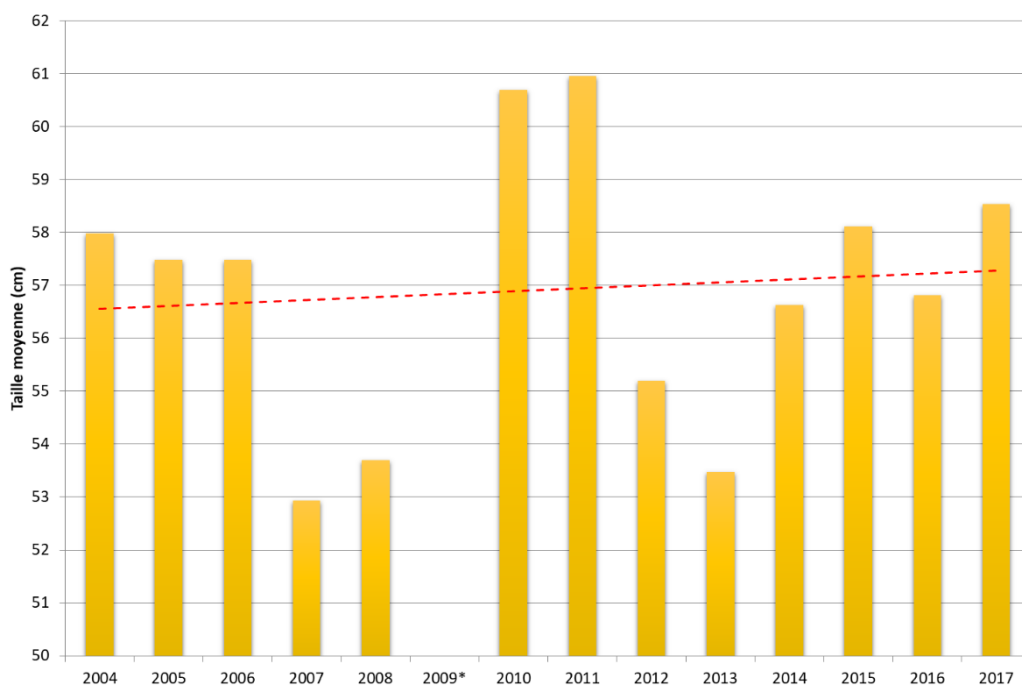


Figure 16 : Evolution de la structure de la population entre 2004 et 2017

* Année non prise en compte due aux travaux de réaménagement de la station

L'évolution de la taille moyenne des truites de mer mesurées au niveau de la station de contrôle est à mettre en relation avec l'évolution de la structure de population. **Entre 2004 et 2017, la tendance globale est à l'augmentation de la taille moyenne** avec des variations entre 53 cm et 61 cm (Figure 16). Les tailles les plus élevées ont été observées en 2010 et 2011, années où la proportion d'individus de deux hivers de mer et plus, était la plus importante.

3.2) Saumon atlantique

3.2.1) Période et rythme de migration

En 2017, **329 saumons** ont franchi la passe à poissons du barrage du Grand Moulin, soit une baisse de 62% par rapport à 2016, année de référence.

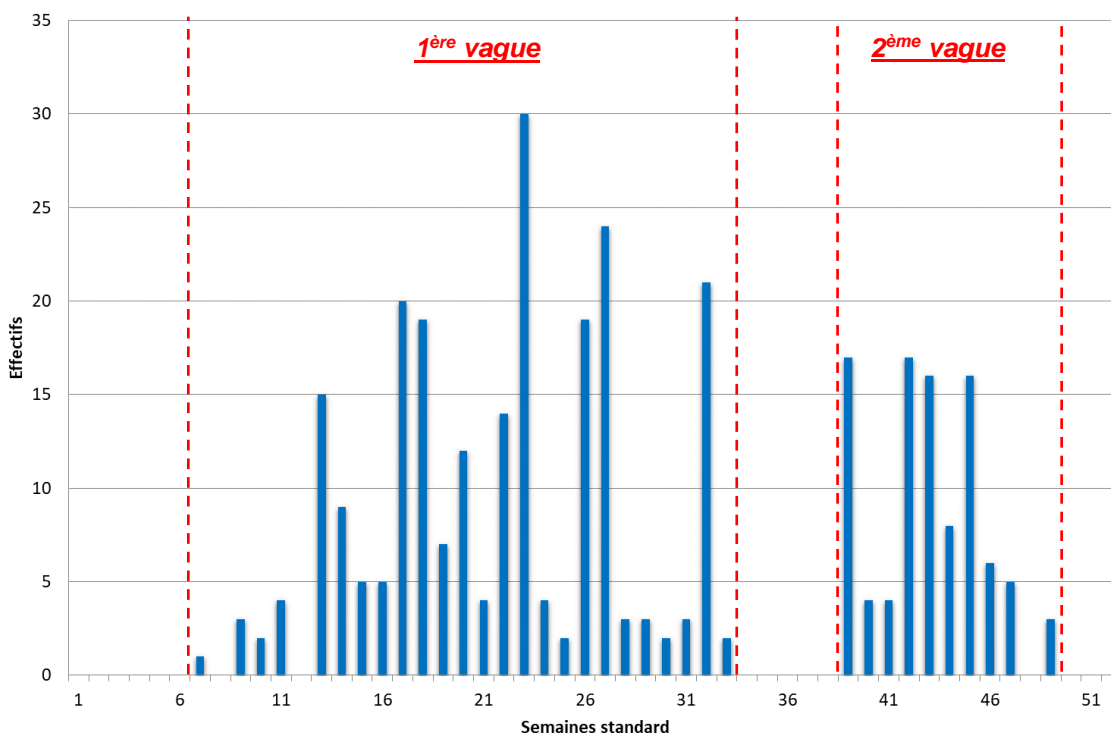


Figure 17 : Evolution des remontées de Saumon atlantique par semaine standard en 2017

Les remontées de Saumon Atlantique se sont déroulées entre la semaine 7 et la semaine 49, soit du 14 février au 07 décembre 2017 (Figure 17). Comme pour la Truite de mer, la migration s'est effectuée en **deux vagues entrecoupées d'une pause estivale. La vague printano-estivale est la plus intense avec 71% des effectifs.** La journée du 06 juin comptabilise le plus de remontées avec 10 passages enregistrés.

Année 2017

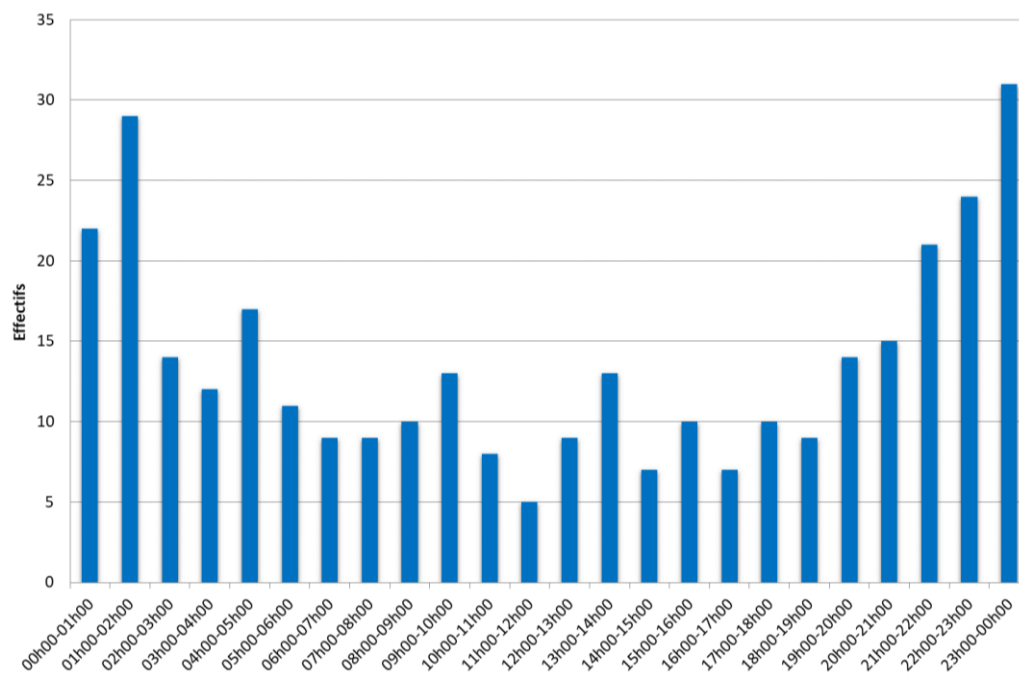


Figure 18 : Distribution horaire des remontées de Saumon atlantique en 2017

A l'instar des années précédentes, le **Saumon Atlantique s'est déplacé plutôt la nuit** entre 19h et 05h, même si les passages en journée restent importants (Figure 18).

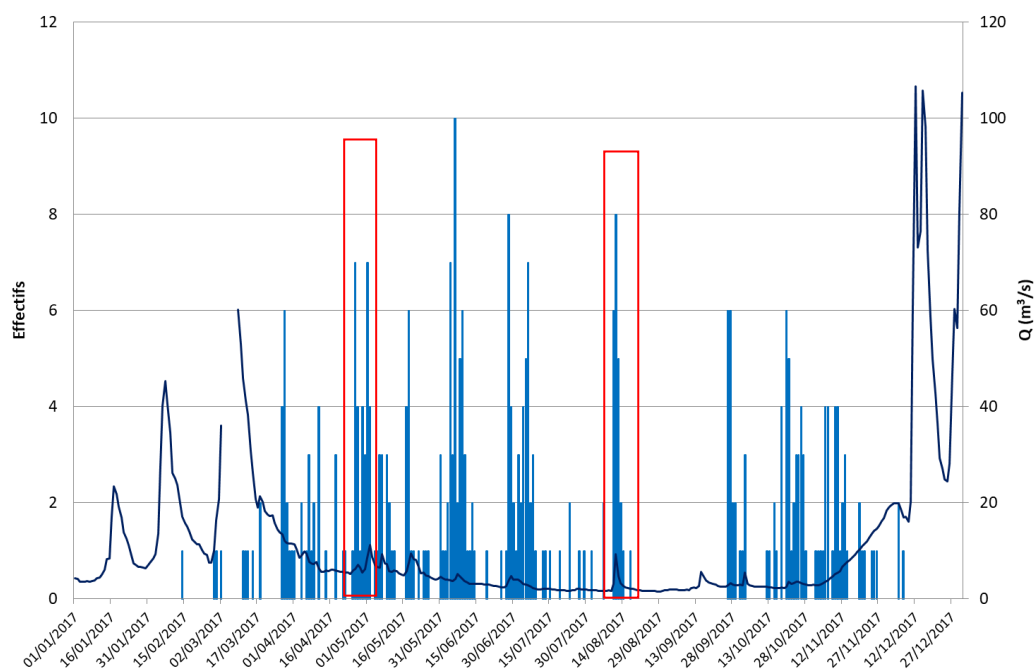


Figure 19 : Evolution des remontées de Saumon atlantique en fonction du débit en 2017

La corrélation entre le rythme migratoire et le régime hydrologique de l'Orne est plus marquée que chez la Truite de mer avec une intensification des migrations à chaque hausse du débit, comme en témoignent ces deux épisodes :

- 1) Le débit est passé de 6,2 m³/s le 26 avril à 11,2 m³/s le 02 mai, stimulant les remontées avec 30 individus comptabilisés sur la période en question ;
- 2) Un « coup d'eau » à partir du 09 août s'est traduit par le passage de 14 saumons en 2 jours.

3.2.2) Structure de la population

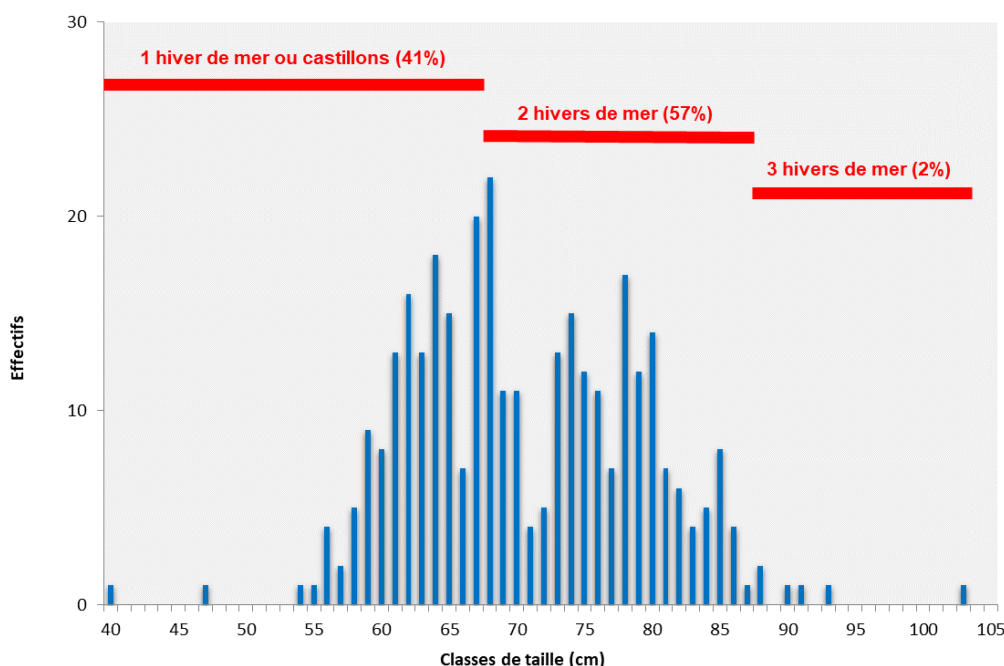


Figure 20 : Structure en classes de taille de la population de Saumon atlantique en 2017

Contrairement aux années précédentes, les individus d'un hiver de mer deviennent minoritaires par rapport aux individus de deux hivers de mer (41% contre 57%). Ce changement dans la structure de population conduit à une **augmentation importante de la taille moyenne** des individus, passant de 67,3 cm à **70,6 cm**. Le plus gros poisson observé mesure 103 cm et le plus petit 40 cm.

3.2.3) Evolution 1994-2017

• Effectifs

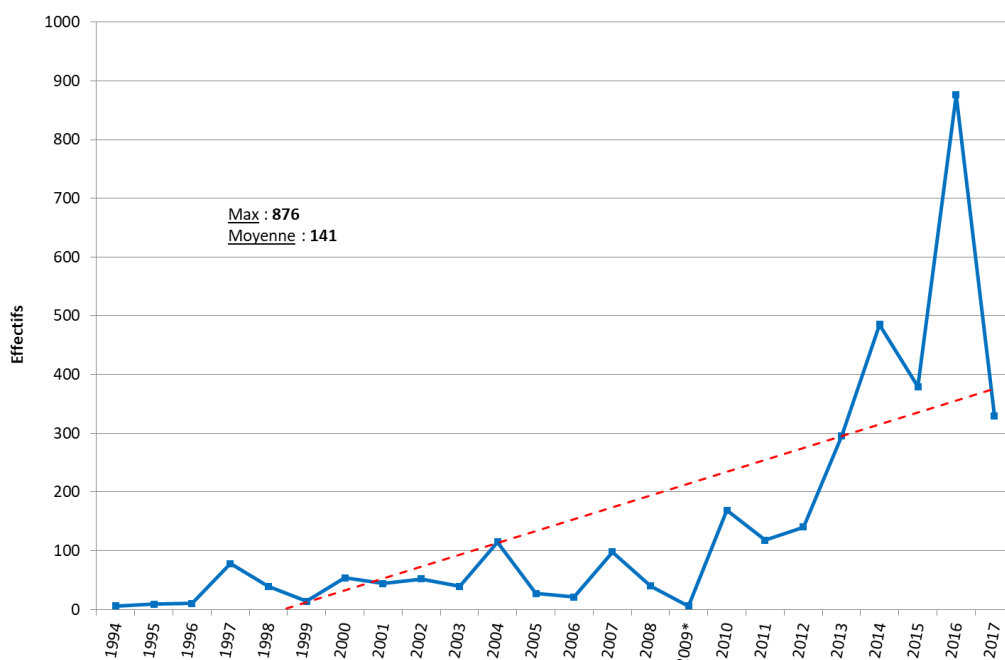


Figure 21 : Evolution des remontées de Saumon atlantique entre 1994 et 2017

* Année non prise en compte due aux travaux de réaménagement de la station

Le suivi effectué depuis 1994 met en évidence une **dynamique croissante de la population de Saumon Atlantique** (Figure 21), malgré des fluctuations annuelles importantes. Après une **année 2016 exceptionnelle avec 876 saumons enregistrés**, les effectifs chutent mais restent à un niveau bien supérieur par rapport à la moyenne calculée entre 1994 et 2016. **L'amélioration de la qualité de l'eau et des habitats aquatiques offrent des conditions de reproduction favorables pour l'espèce**, aussi bien sur le cours principal de l'Orne que sur les affluents. Comme pour la Truite de mer, cela se traduit par une dépose d'œufs, une production de juvéniles et un retour de géniteurs toujours plus importants.

- Structure de la population

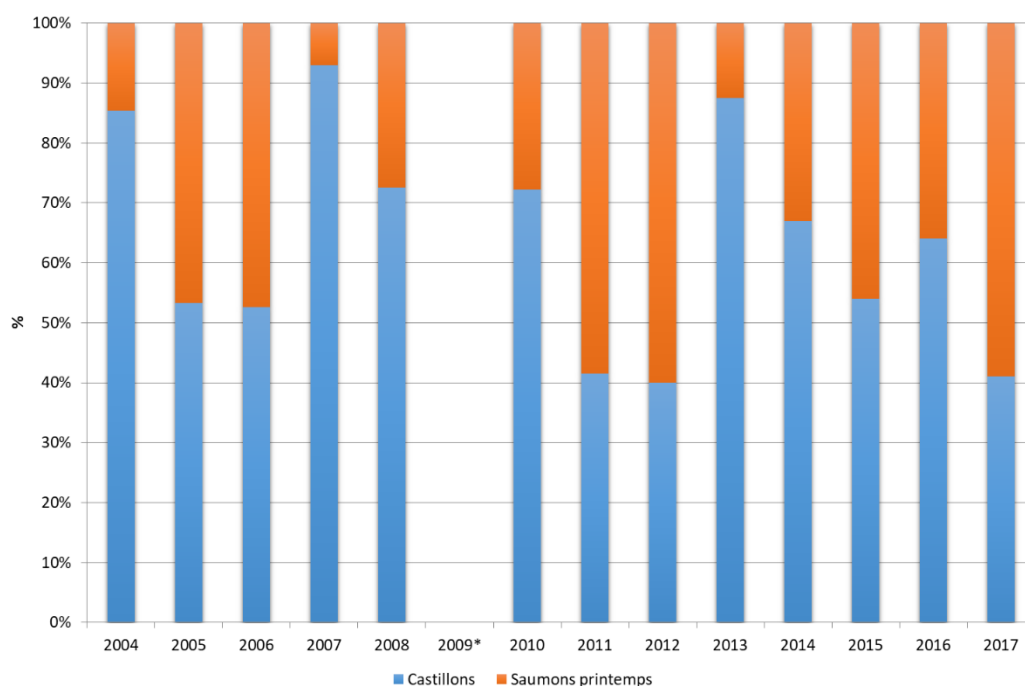


Figure 22 : Evolution des remontées de Saumon atlantique entre 1994 et 2017

* Année non prise en compte due aux travaux de réaménagement de la station

Comme en 2010 et 2011, les saumons de printemps sont majoritaires dans la population (Figure 22). Quand on connaît le pouvoir reproducteur de ces gros individus qui sont essentiellement des femelles, une dépose d'œufs très importante est attendue durant l'hiver 2017-2018.

- Taille moyenne

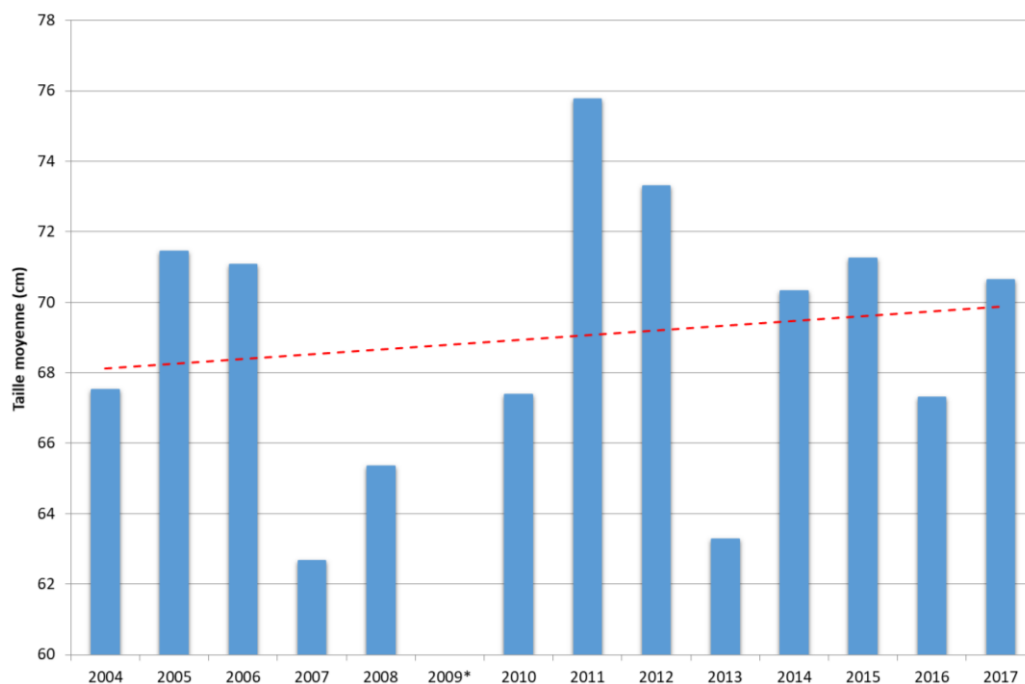


Figure 23 : Evolution de la structure de la population entre 2004 et 2017

* Année non prise en compte due aux travaux de réaménagement de la station

A l'instar de la Truite de mer, l'évolution de la taille moyenne des saumons comptabilisés au niveau de la station de contrôle est à mettre en relation avec l'évolution de la structure de population. **Sur la chronique 2004-2017, la courbe de tendance met en évidence une hausse de ce paramètre** avec tout de même des variations importantes (Figure 23). Les tailles les plus élevées ont été observées en 2011 et 2012, années où la proportion de saumons de printemps était la plus importante.

3.3) Lamproie marine

3.3.1) Période et rythme de migration

En 2017, **seulement 59 lamproies marines** ont été dénombrées au niveau de l'observatoire piscicole de Feuguerolles-Bully, soit une baisse de 88 % par rapport à 2016.

Année 2017

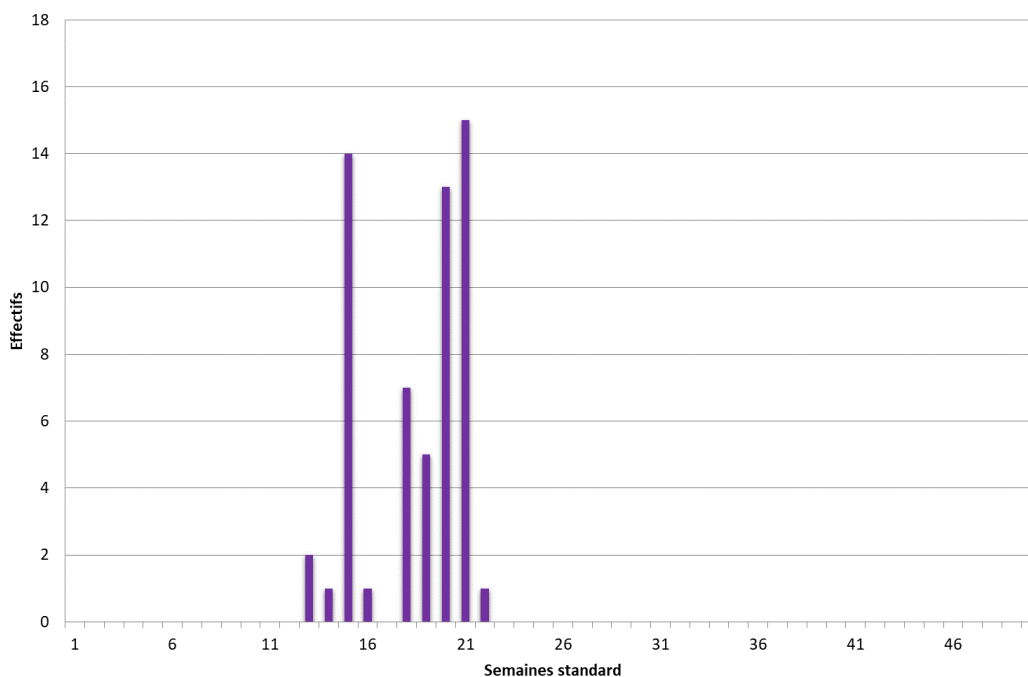


Figure 24 : Evolution des remontées de Lamproie marine par semaine standard en 2017

Les remontées de Lamproie marine se sont concentrées entre la semaine 13 et la semaine 25, soit entre le 31 mars et le 30 mai 2016 (Figure 24). La semaine la plus riche est la semaine 21 avec 15 passages comptabilisés.

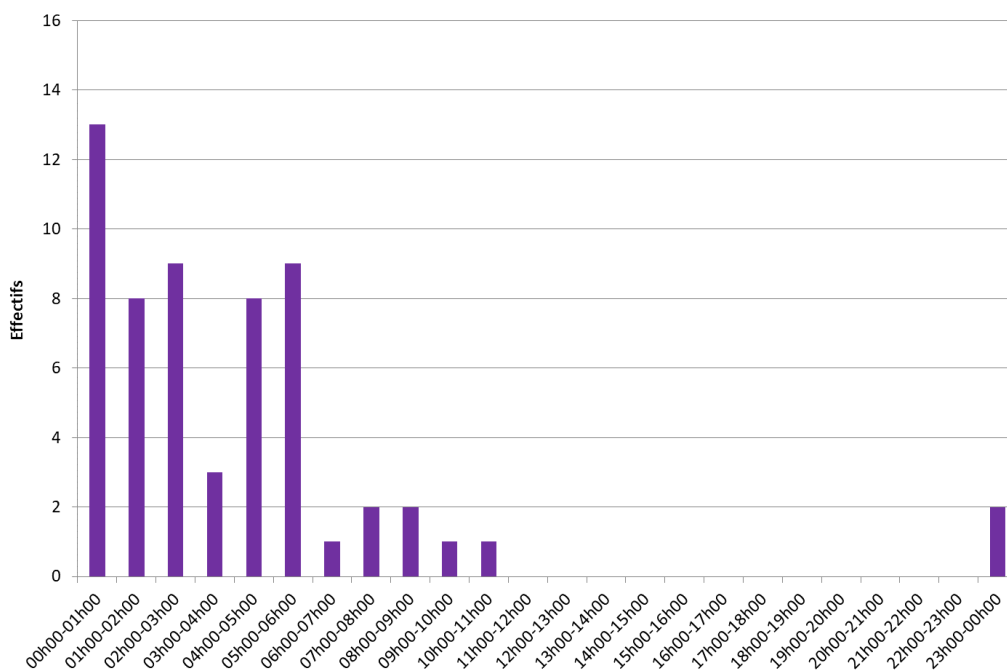


Figure 25 : Distribution horaire des remontées de Lamproie marine en 2017

La distribution horaire des effectifs met en évidence la **préférence de l'espèce pour des déplacements nocturnes** (Figure 25). Ainsi, la plage horaire 00h-06h représente 85% des passages. Aucun passage n'a été enregistré entre 11h et 23h.

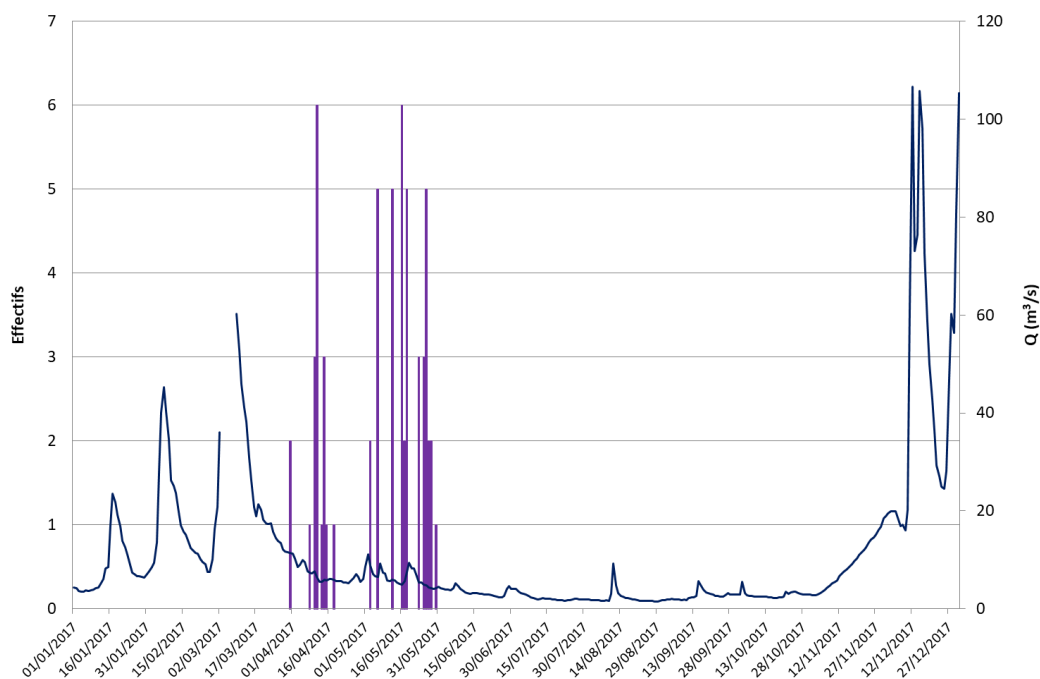


Figure 26 : Evolution des remontées de Lamproie marine en fonction du débit en 2017

Au regard des faibles remontées, **il est impossible d'établir une corrélation entre le débit et le rythme migratoire.**

3.3.2) Structure de la population

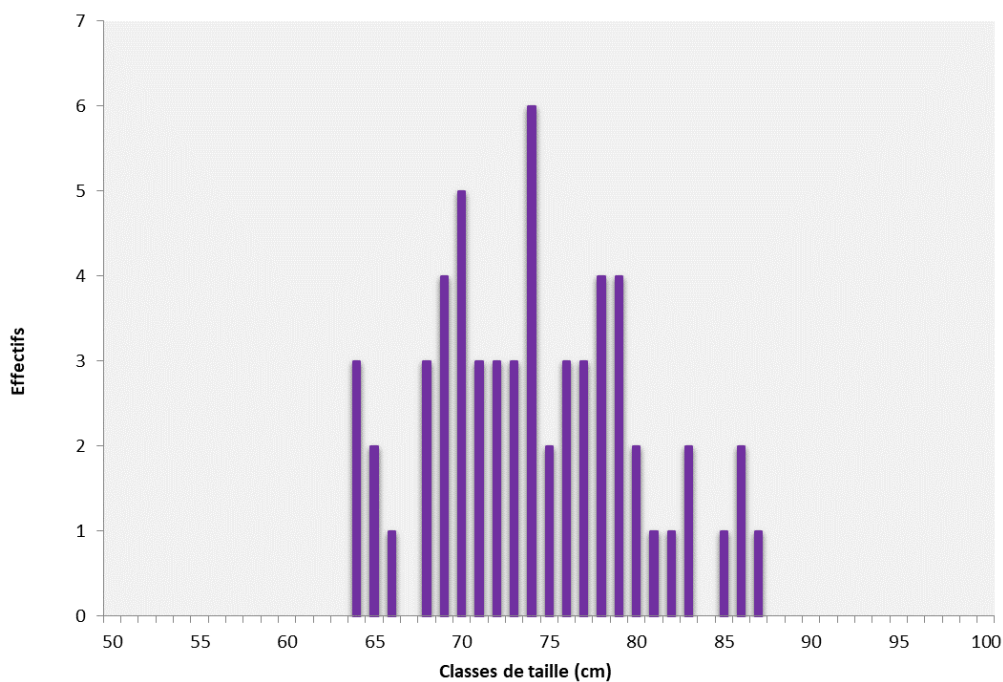


Figure 27 : Structure en classes de taille de la population de Lamproie marine en 2017

La population de Lamproie marine du bassin de l'Orne présente une **taille moyenne de 74,2 cm**, soit une légère baisse par rapport à 2016 (75,2 cm). L'individu le plus petit mesure 64 cm et le plus gros 87 cm.

3.3.3) Evolution 1994-2017

- Effectifs

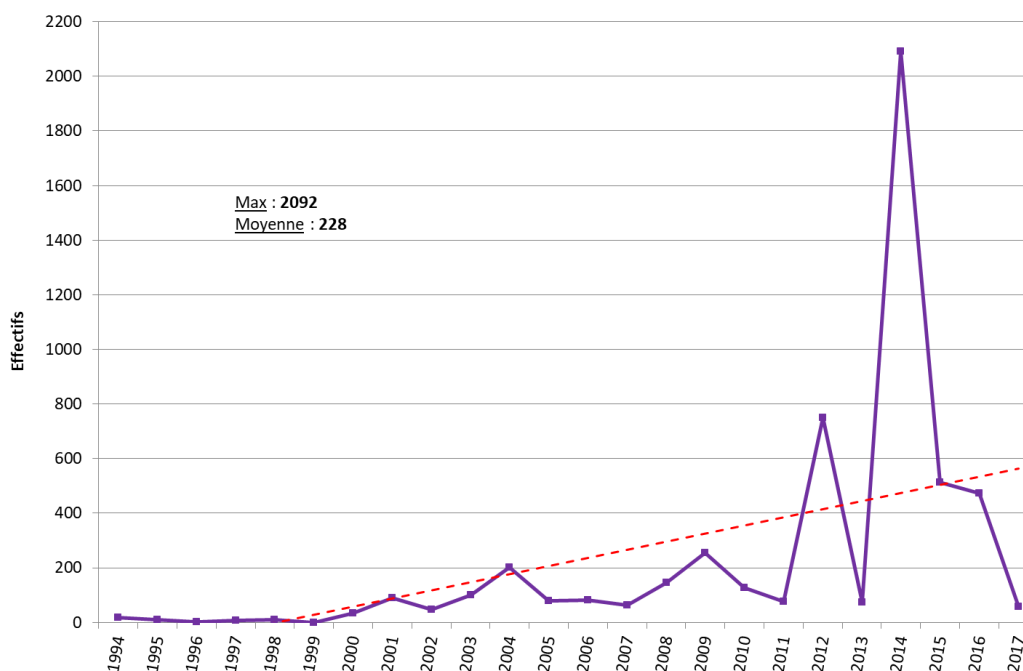


Figure 28 : Evolution des remontées de Lamproie marine entre 1994 et 2017

Présente significativement depuis les années 2000, l'espèce a connu un véritable essor en 2012 avec pas moins de 750 individus comptabilisés (*Figure 28*). En 2013, une chute des effectifs est observée avec seulement 75 individus dans le contingent migrant. Durant l'année 2014, un nouveau seuil est franchi avec plus de 2000 géniteurs. La baisse amorcée depuis 2015 s'amplifie en 2017 avec 59 lamproies. **Ce phénomène de fortes fluctuations des populations, selon les années, peut être mis en lien avec la longueur du cycle biologique (7-9 ans) et particulièrement de la phase larvaire durant laquelle la survie est sensible.**

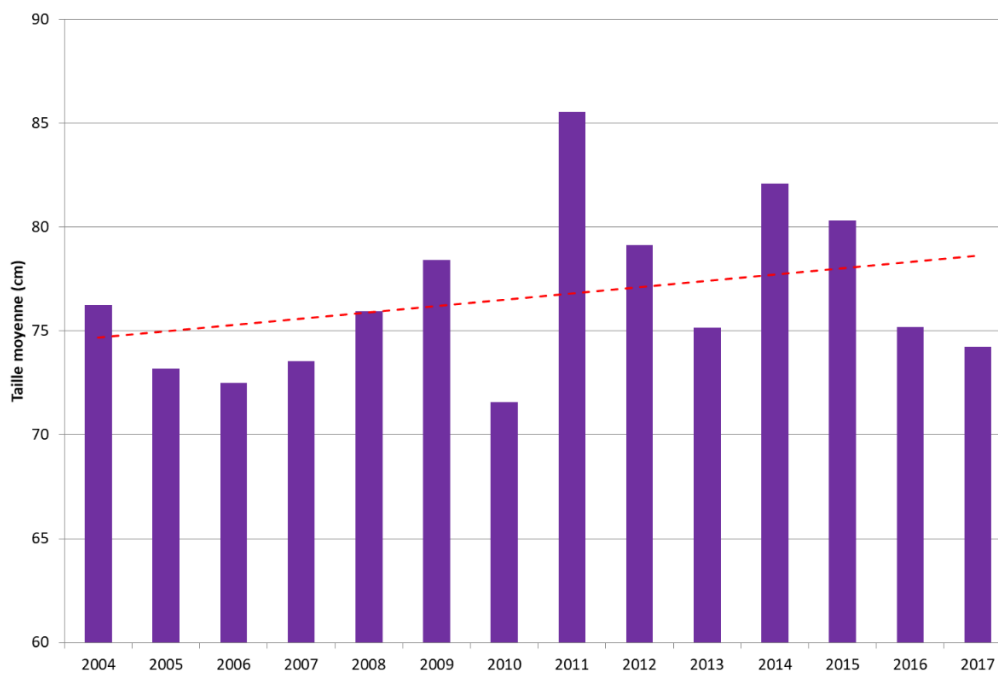


Figure 29 : Evolution de la structure de la population entre 2004 et 2017

Il ressort de la comparaison interannuelle de la taille moyenne des individus comptabilisés au niveau de la station de contrôle une **hausse globale de ce paramètre entre 2005 et 2017** (Figure 21).

3.4) Grande Alose

3.4.1) Période et rythme de migration

En 2017, **722 aloses** ont franchi la passe à poissons du barrage du Grand Moulin alors qu'elles n'étaient que 102 en 2016. Il s'agit de la nouvelle **valeur référence** sur le bassin de l'Orne.

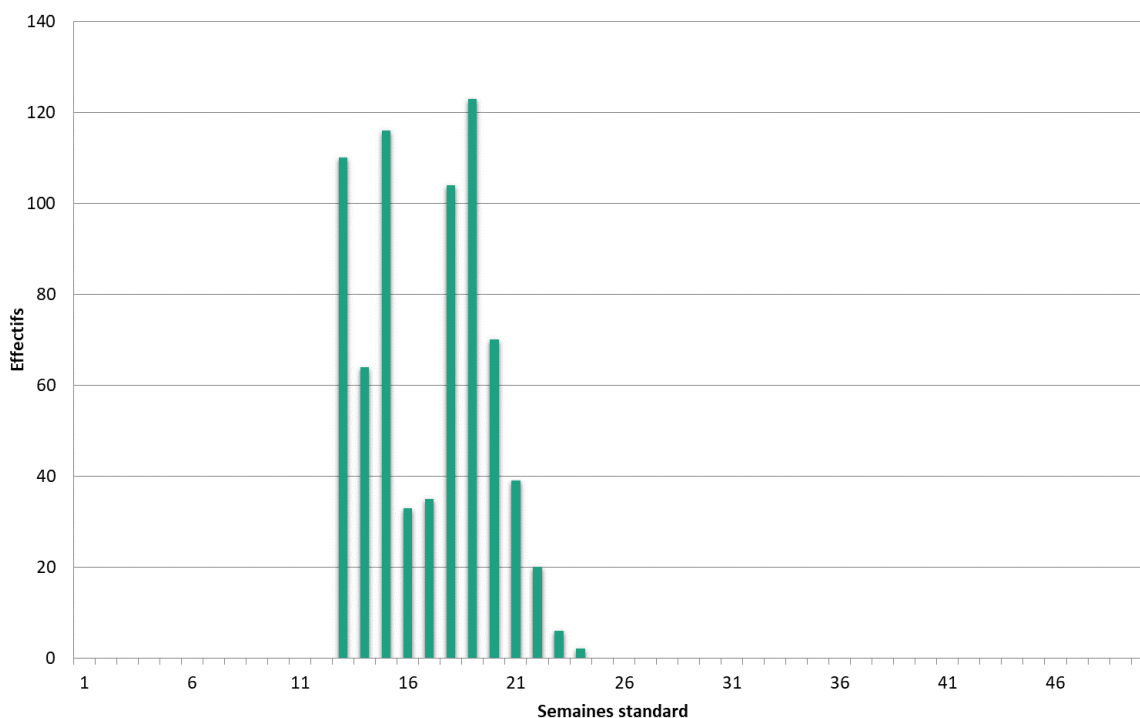


Figure 30 : Evolution des remontées de Grande Alose par semaine standard en 2017

Le flux migratoire a été plus précoce qu'en 2016. Il s'est concentré entre la semaine 13 et la semaine 24, soit entre le 27 mars et le 13 juin 2017 (Figure 30). La semaine la plus prolifique, en termes de remontées, est la semaine 19 avec 123 individus dont 52 la seule journée du 11 mai 2017.

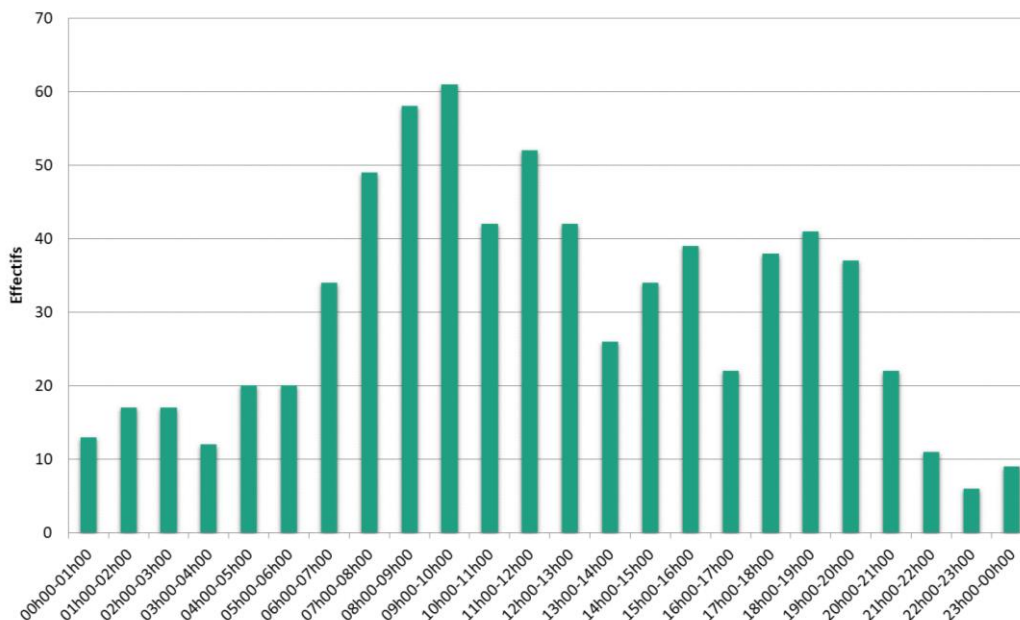


Figure 31 : Distribution horaire des remontées de Grande Alose en 2017

Dans les passages enregistrés en 2017, il se dégage une préférence pour des déplacements diurnes avec 80% des passages entre 6h et 20h (Figure 31).

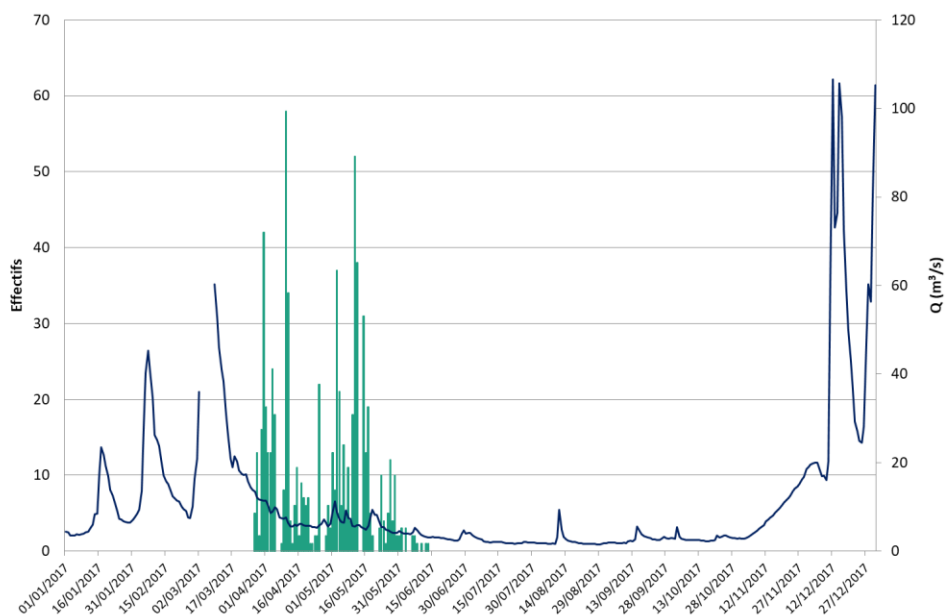


Figure 32 : Evolution des remontées de Grande Alose en fonction du débit en 2017

D'après la figure 32, il est impossible d'établir une corrélation entre le débit et le rythme migratoire. En effet, des individus ont migré, aussi bien en période de baisse que de hausse du débit de l'Orne.

3.4.2) Structure de la population

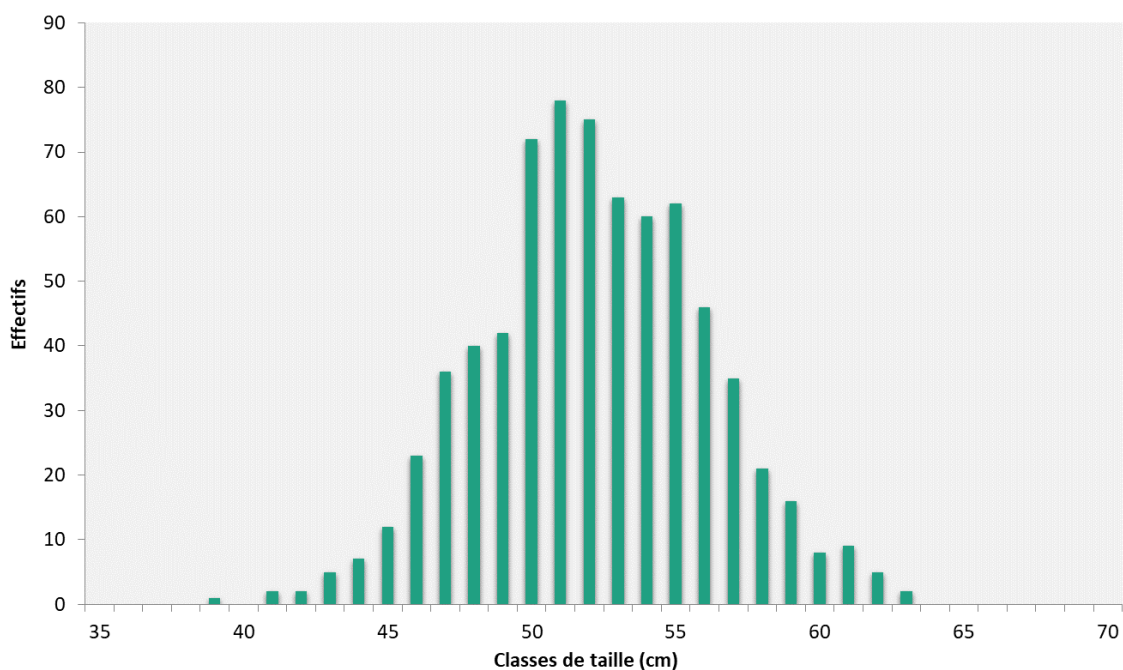


Figure 33 : Structure en classes de taille de la population de Grande Alose en 2017

En 2017, la population de Grande Alose de l'Orne présente une **taille moyenne de 52,2 cm**. La plus grande mesure 63 cm et la plus petite 39 cm. (Figure 33)

3.4.3) Evolution 1994-2017

• Effectifs

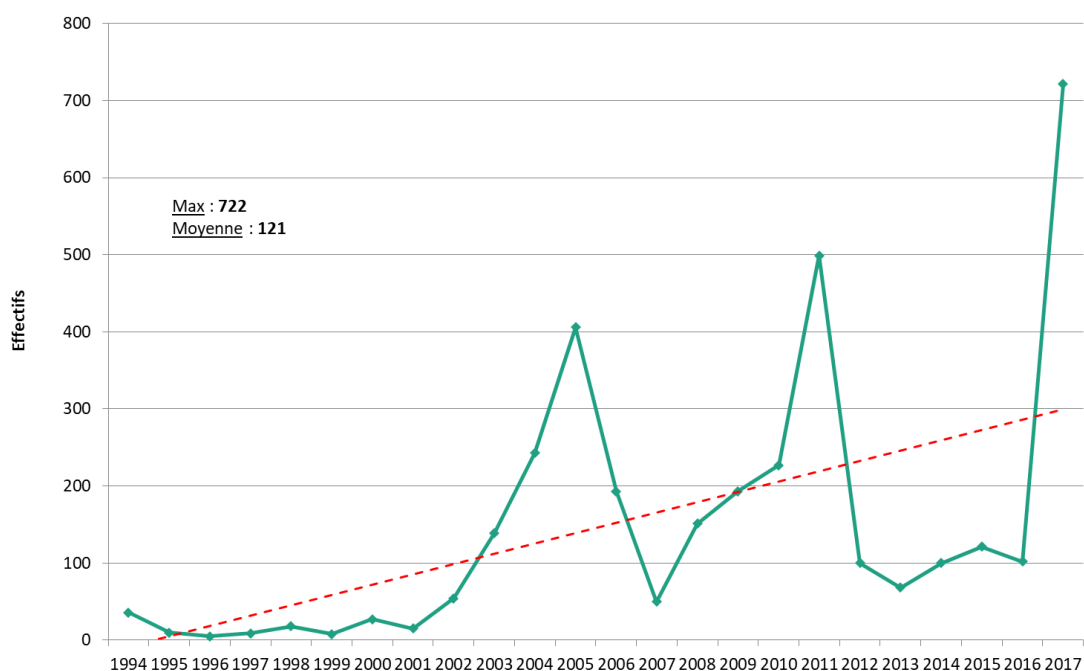


Figure 34 : Evolution des remontées de Grande Alose entre 1994 et 2017

Peu présente avant 2001, la Grande Alose a vu ses effectifs s'accroître pour atteindre un peu plus de 400 individus en 2005 (Figure 34). Dès lors, la population a connu des fluctuations très importantes avec 50 géniteurs en 2007 et quasiment 500 en 2011. Depuis, la situation est fragile avec des résultats certes inférieurs à la moyenne de 121 individus, calculée entre 1994 et 2015 mais avec une tendance qui reste toujours à l'augmentation des effectifs. L'année 2017 vient rappeler que la Grande Alose se plait à coloniser le bassin de l'Orne. Les très bons résultats sont à corréliser avec les remontées importantes de 2011. Les juvéniles issus de cette reproduction ont grossi cinq ans en mer avant de remonter dans le fleuve Orne. Cette durée de croissance apparaît dans les références bibliographiques.

L'aménagement du barrage de Montalivet, premier barrage depuis la mer et équipé d'une passe à ralentisseurs sélective, est prévu en 2020. Ce projet devrait faciliter grandement la colonisation du bassin de l'Orne par les géniteurs de Grande Alose et donc contribuer à améliorer encore l'état de santé de la population.

- Taille moyenne

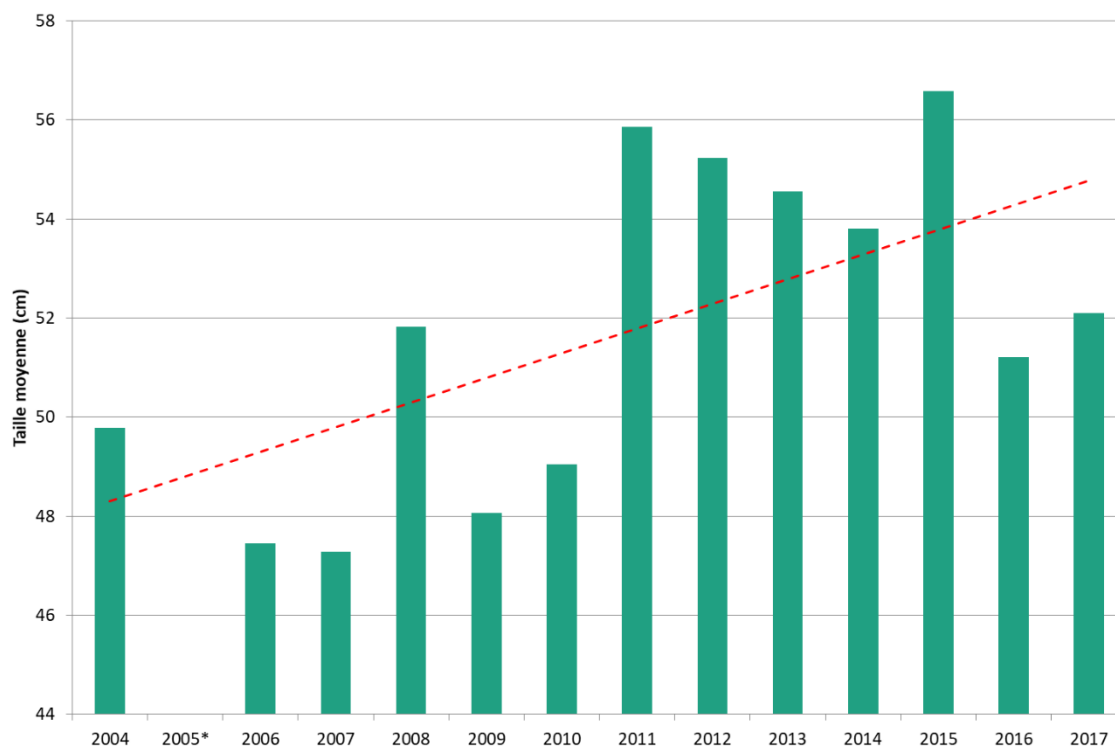


Figure 35 : Evolution de la structure de la population entre 2004 et 2017

* Année non renseignée

Comme la Lamproie marine, la Grande Alose voit la **taille moyenne des individus augmenter globalement sur la chronique 2004-2017.**

3.5) Anguille

3.5.1) Période et rythme de migration

- Anguille d'avalaison

En 2017, **six individus** ont été seulement dénombrés. Pour rappel, le barrage du Grand Moulin est équipé d'une passe à anguilles indépendante de la passe à bassins sur laquelle est mis en place le dispositif de vidéocomptage. Par conséquent, les passages comptabilisés ne reflètent pas la réalité. Au regard du faible nombre d'anguilles, il n'a pas été jugé opportun d'exploiter ces données.

- Anguille de dévalaison

Pour rappel, l'efficacité du dispositif pour la dévalaison de l'anguille n'est que partielle, compte tenu de la possibilité de passage par le bief ou la surverse du barrage.

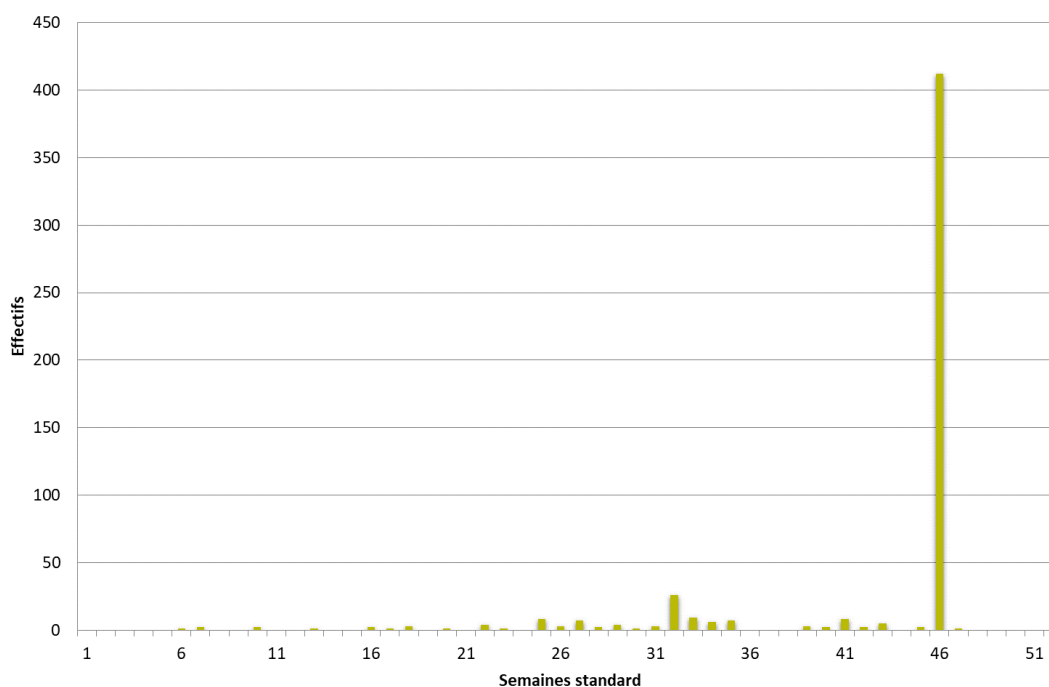


Figure 36 : Evolution des dévalaisons d'Anguille par semaine standard en 2017

En 2017, **529 anguilles** ont été comptabilisées en phase de dévalaison, **entre la semaine 6 et la semaine 47**, soit entre le 08 février et le 25 novembre 2017 (Figure 36). Le nombre maximal de passages a eu lieu la semaine 46 avec 412 individus dévalant dont 314 la seule journée du 14 novembre 2017.

Année 2017

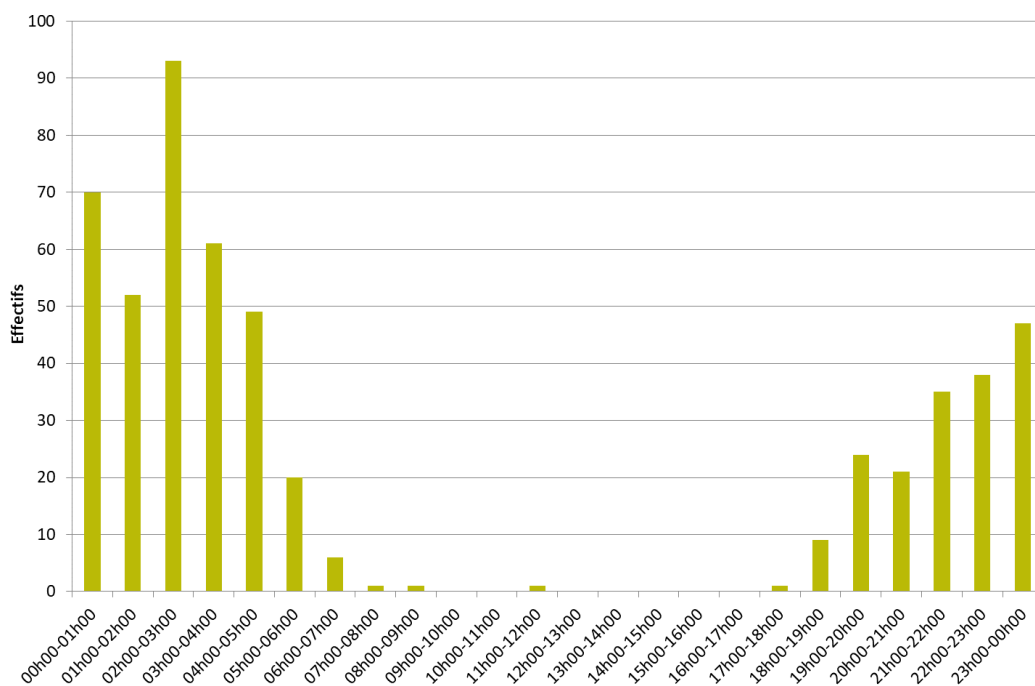


Figure 37 : Distribution horaire des dévalaisons d'Anguille en 2017

Les dernières années de suivi ont permis de mettre en évidence une **préférence concernant les déplacements nocturnes** durant la dévalaison. Elle se confirme en 2017 avec 98% des passages sur la plage horaire 20h-06h (Figure 37). Ces résultats confirment le comportement lucifuge de l'espèce.

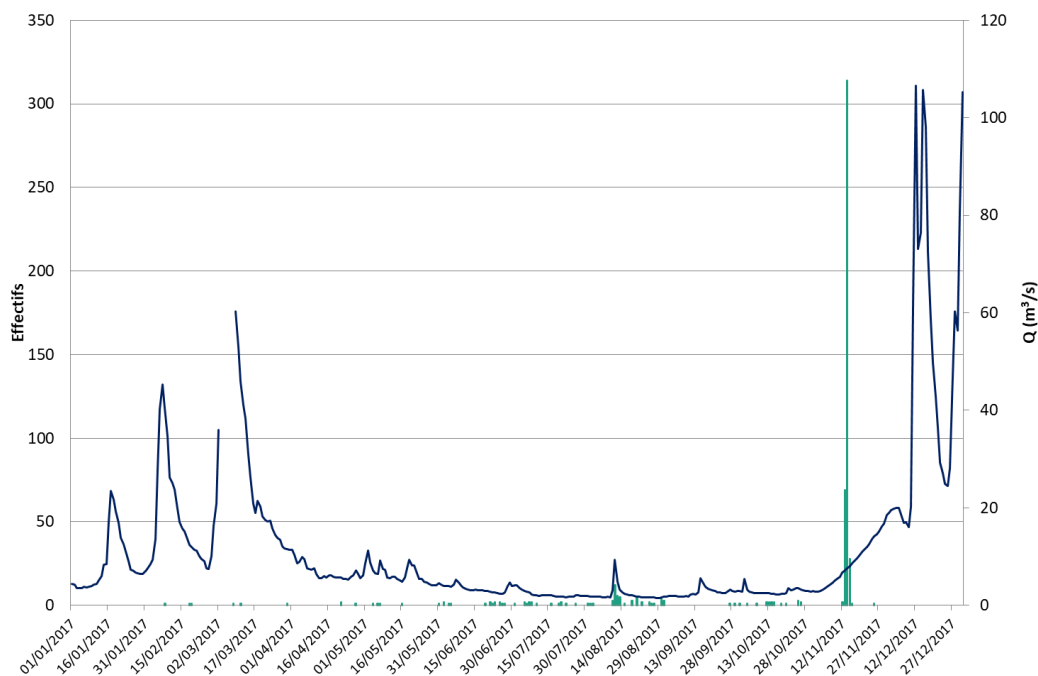


Figure 38 : Evolution des dévalaisons d'Anguille en fonction du débit en 2017

Il semble que le débit influence le rythme de dévalaison des anguilles en 2017 (Figure 38). En effet, le gros pic de dévalaison s'est produit alors que le débit augmentait. Néanmoins, les migrations se sont interrompues alors que le niveau d'eau continuait de monter.

Conclusion

L'année 2017 est la huitième année de suivi, suite au réaménagement de la station de contrôle des remontées de migrateurs sur l'Orne et à la mise en place d'un dispositif de vidéo-comptage.

Bien que les effectifs de Saumon atlantique et de Truite de mer soient inférieurs aux années de référence, les populations restent à un niveau élevé par rapport à la chronique de suivi. Cette amélioration de leur état de santé observée depuis 30 ans est la résultante des nombreux efforts consentis sur le bassin par l'ensemble des acteurs pour rétablir la continuité écologique, mais aussi pour améliorer la qualité de l'eau et des habitats aquatiques.

Les deux autres migrateurs anadromes ont connu des fortunes diverses en 2017. Pour la Grande Alose, jamais depuis le début du suivi, le contingent migrant n'avait été aussi important. Certes, les 722 individus comptabilisés font pâle figure par rapport aux milliers d'aloses qui remontent tous les ans le fleuve voisin, la Vire. Néanmoins, la population continue de croître doucement au sein de ce territoire bien que certains ouvrages, notamment le barrage de Montalivet, perturbent encore sa migration vers les zones de reproduction. A l'inverse, il s'agit d'une année noire pour la Lamproie marine, la pire depuis 10 ans. Malgré tout, la tendance globale depuis le début de suivi est à l'augmentation des effectifs. Par ailleurs, cette année 2017 a été catastrophique pour bien d'autres bassins français.

Pour finir sur l'Anguille, la configuration du site ne permet pas d'avoir une donnée quantitative fiable quant aux migrations. Toutefois, il est à noter un nombre de dévalaison beaucoup plus élevé que les années passées.

Au niveau des structures, les individus d'un hiver de mer dominant plus que jamais dans la population de Truite de mer. Pour le Saumon atlantique, un changement important s'est produit avec des individus de plusieurs hivers de mer dorénavant majoritaires. Cet élément est intéressant dans la dynamique de population. En effet, la présence de gros individus, généralement des femelles, se traduit par une dépose d'œufs très importante qui pourrait laisser espérer une production massive de juvéniles et le retour de nombreux géniteurs dans les années à venir.

Annexes :

Cycles biologiques des espèces amphihalines

Annexe 1 : Cycle biologique de la Truite de mer

M
E
R



Source: FCPPMA

Smolts

Grossissement

(1 à 2 ans)

Manche/Mer du Nord



Source: FCPPMA

Géniteurs

Dévalaison

Remontée

Croissance Smoltification

50% 1 an
50% 2 ans



Source: FCPPMA

Alevins

Géniteurs ravalés (40%)
(Décembre-Avril)

Eclosion

(Mars-Avril)



Reproduction

(Novembre à Janvier)
Rapides/Radiers



Source: FCPPMA

Oeufs

R
I
V
I
E
R
E

Annexe 2 : Cycle biologique du Saumon atlantique

M
E
R



Smolts

Grossissement

(1 à 3 ans)
Groënland/
Mer de Norvège



Source: FCPPMA

Géniteurs

Dévalaison

Remontée

Croissance Smoltification

80% 1 an
20% 2 ans



Source: ONEMA

R
I
V
I
E
R
E

Géniteurs
ravalés (10%)
(Décembre-Avril)

Eclosion

(Mars-Avril)



Source: ONEMA

Reproduction

(Novembre à Janvier)
Rapides/Radiers



Source: AAPPMA Elom

Alevins

Oeufs

Annexe 3 : Cycle biologique de la Grande Alose

M
E
R



Source: CEMAGREF

Alosons

Grossissement

(3 à 6 ans)
Manche



Source: FCPPMA

Géniteurs

Dévalaison
(Automne-hiver)

Remontée
(Mars à mai)

Reproduction

(Juin à août)
Zones d'accélération du courant



Source: MRM

Croissance

Eclosion

15 à 20 jours

4 à 8 jours

Alevins



Source: ONEMA

Oeufs

R
I
V
I
E
R
E

Annexe 4 : Cycle biologique de la Lamproie marine

M
E
R



Source: SABATHIE

Grossissement
(2 ans)
Manche



Source: AFBLUM

Géniteurs

Dévalaison
(Automne-hiver)

Remontée
(Avril à juin)

Reproduction
(Juin-Juillet)
Radiers-Plats courants



Source: FDAAPPA27

Croissance



Source: E. VIGNEUX

5 à 8 ans

Eclosion

10 à 15 jours

Larves ou
ammocètes

Oeufs

R
I
V
I
E
R
E

Annexe 5 : Cycle biologique de l'Anguille

M
E
R



Source: Parcs Canada

Anguilles
d'avalaison

Reproduction
(2 ans)
Mer des Sargasses



Source: ECOLOKID

Leptocéphales

6 mois à 1 an

**Métamorphose en
civelles transparentes
puis pigmentation**



Source: IFREMER

**Migration de
colonisation**

Civelles puis
anguillettes

Croissance
(3 à 18 ans)



Source: PESCARE

Argenture

Anguille jaune

Avalaison

4 à 6 mois

R
I
V
I
E
R
E